

Togo : Rapport des services du FMI relatif aux consultations de 2007 au titre de l'article IV et à la première revue du programme de référence; Note d'information au public relative à l'examen du rapport par le Conseil d'administration; déclaration de l'administrateur pour le Togo

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Dans le cadre des consultations de 2007 avec le Togo et de la première revue du programme de référence, les documents ci-après ont été publiés et inclus dans le présent dossier :

- le rapport des services du FMI sur les consultations de 2007 au titre de l'article IV et la première revue du programme de référence, préparé par la mission des services du FMI à la suite d'entretiens avec les représentants du Togo sur la conjoncture et les politiques économiques, qui se sont terminés le **13 mars 2007**. **Le rapport des services du FMI, qui s'appuie sur les informations disponibles au moment des entretiens, a été achevé le 22 mai 2007**. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de la mission et ne reflètent pas nécessairement l'avis du Conseil d'administration du FMI ;
- une Note d'information au public (NIP) résumant les **avis formulés par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 8 juin 2007** consacrée à l'examen du rapport des services du FMI marquant la conclusion des consultations au titre de l'article IV ; et
- une déclaration de l'administrateur pour le Togo.

La politique du FMI concernant la publication des rapports de ses services et d'autres documents autorise la suppression d'informations susceptibles d'influencer le marché.

Pour aider le FMI à évaluer sa politique en matière de publication, les lecteurs sont invités à faire parvenir leurs observations par courrier électronique à Publicationpolicy@imf.org.

Le public peut se procurer ce rapport à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Internet : <http://www.imf.org>

Prix : 18 dollars l'exemplaire

**Fonds monétaire international
Washington, D.C.**

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

TOGO

Rapport des services du FMI relatif aux consultations de 2007 au titre de l'article IV et première revue du programme de référence

Préparé par le Département Afrique (en consultation avec d'autres départements)

Approuvé par Sharmini Coorey et Adnan Mazarei

22 mai 2007

Objectifs : Une mission s'est rendue au Togo du 28 février au 13 mars 2007 pour effectuer les entretiens relatifs aux consultations de 2007 au titre de l'article IV et la revue du programme de référence (SPM).

Autorités rencontrées : la mission a été reçue en audience par le Président Faure Gnassingbé, M. Boukpepsi, Ministre des finances, M. Gbéasor, Directeur national de la BCEAO; elle a rencontré plusieurs hauts fonctionnaires, des représentants des donateurs, des associations de commerçants, du patronat et des médias. M. Ayassor, le nouveau ministre des finances, a rencontré les services du FMI lors des réunions de printemps à Washington.

Mission du FMI : l'équipe du FMI se composait de M. Mumssen (chef), M. Gijon, M. Haacker, M^{me} Larangeira et de M. Rosa (tous du Département Afrique). M. Yao, Représentant résident du FMI et M. Assimaidou, Administrateur suppléant pour le Togo, ont pris part aux entretiens. Des collègues de la Banque mondiale se sont joints à la mission dont la durée a coïncidé avec une mission d'assistance technique en matière de restructuration bancaire.

Consultation au titre de l'article IV : les entretiens ont essentiellement porté sur les réformes nécessaires pour relancer la croissance économique, assainir durablement les finances publiques et renforcer le secteur bancaire. Une analyse de viabilité de la dette (AVD) a été préparée conjointement avec les services de la Banque mondiale (supplément I). Les carences des données continuent de nuire à l'efficacité de la surveillance (supplément II).

Régime de change : le Togo a accepté les obligations découlant de l'article VIII, sections 2, 3 et 4. Le Togo a une monnaie commune (le franc CFA), arrimée à l'euro, avec les autres pays membres de l'UEMOA. La BCEAO conduit la politique monétaire et de change de la région. Les banques relèvent de la supervision de la Commission bancaire de l'UMOA.

Utilisation des ressources du FMI : l'application rigoureuse du SMP (EBS/06/170) jusqu'à fin juin 2007 permettrait d'ouvrir la voie à un accord FRPC (le dernier ayant expiré en 1998) et à un allègement de dette au titre de l'initiative PPTE. Le Togo n'a pas d'arriérés au titre d'obligations financières envers le FMI, mais conserve d'importants arriérés vis-à-vis de la Banque mondiale, de la BAfD et d'autres créanciers.

Table des matières	Page
Résumé analytique	3
I. Introduction	4
II. Évolution économique récente et résultats de la mise en œuvre du PR.....	4
III. Les défis à court terme	7
IV. Le calendrier de réformes à moyen terme	10
A. Aperçu général : principaux défis	10
B. Scénarios à moyen terme.....	12
C. Relancer la croissance économique et la compétitivité extérieure.....	15
D. Progresser vers la viabilité à long terme des finances publiques et de la dette.....	17
E. Renforcement du secteur bancaire.....	19
V. Vers un programme appuyé par la FRPC	21
VI. Risques entourant le programme	21
VII. Questions relatives aux données.....	22
VIII. Évaluation par les services du FMI.....	22
Encadré	
Le taux de change de la monnaie est-il surévalué?.....	16
Tableaux	
1. Repères quantitatifs du programme de référence.....	6
2. Repères structurels du programme de référence.....	7
3. Scénarios à moyen terme, avec et sans allègement de dette, 2006-10.....	14
4. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2003-07.....	25
5. Balance des paiements, 2002-10.....	26
6. Opérations financières de l'administration centrale, 2005-10.....	27
7. Situation monétaire, 2005-07.....	29
8. Dette extérieure publique, 2004-06.....	30
9. Dette intérieure publique, 2005-06.....	31
Appendice	
Note d'information au public.....	32

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Au cours des 12 derniers mois, le Togo a entrepris d'importantes réformes politiques et économiques. Les prochaines élections législatives sont considérées comme une étape cruciale du processus de réconciliation nationale. Les autorités ont engagé de profondes réformes économiques qui sont suivies dans le cadre du programme de référence de neuf mois. (octobre 2006-juin 2007).

On constate un début de reprise économique et les résultats obtenus dans le cadre du programme de référence sont bons. L'amélioration du climat politique et la forte croissance du secteur des services ont compensé la charge que font peser l'effondrement du secteur du coton et l'aggravation de la crise énergétique, sur la croissance. Tous les objectifs du programme de référence à fin février ont été atteints, ce qui indique que les récentes réformes ont permis de renforcer le respect de l'orthodoxie budgétaire.

La période pré-électorale fait peser des risques significatifs sur la mise en œuvre du programme. Toute perturbation du processus électoral nuirait à la confiance des opérateurs économiques et à l'appui des donateurs. Des pressions en faveur d'ajustements budgétaires pré-électorales et tout retard dans la mise en œuvre des réformes structurelles pourraient faire déraiser les résultats du programme de référence. Pour atténuer ces risques, les autorités se sont engagées à renforcer le contrôle des dépenses et les décaissements d'arriérés de dépenses non prioritaires.

Le principal défi qui se pose au Togo à moyen terme est de relancer la croissance économique après un quart de siècle de déclin. Les autorités ont souligné que la fin de la crise politique et la reprise de la coopération des bailleurs de fonds seront déterminants pour : la progression des réformes visant à promouvoir la croissance, notamment les mesures de réaffectation des crédits budgétaire au profit de l'éducation, de la santé et de l'infrastructure; la résolution de la crise énergétique; développer le secteur financier; et l'amélioration du cadre réglementaire et légal.

Pour stimuler la compétitivité dans le cadre du régime de change en vigueur, les autorités entendent poursuivre les réformes visant à accroître la productivité. Malgré la récente appréciation de la monnaie en termes réels, peu d'éléments indiquent un désalignement significatif du taux de change. La réduction des déséquilibres extérieurs exigera un effort d'assainissement budgétaire et l'élimination des goulots d'étranglement en matière d'infrastructure et de réglementation.

L'assainissement budgétaire, l'augmentation de l'aide extérieure et l'allègement de la dette seront nécessaires pour assurer la viabilité des comptes publics et de la dette. Les autorités entendent accroître les recettes et réaffecter les dépenses de manière à dégager un léger excédent budgétaire primaire à moyen terme. L'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE et de l'IADM aidera à ramener la dette à un niveau soutenable. Les autorités ont souligné qu'une forte augmentation de l'aide extérieure sera nécessaire pour la mise en œuvre du DSRP intérimaire.

Les vulnérabilités du secteur bancaire constituent aussi un défi majeur. Les autorités envisagent de restructurer plusieurs banques selon les recommandations de la Commission bancaire régionale et de la mission d'assistance technique du FMI. La mission a engagé la BCEAO à prendre les mesures correctrices si l'expansion monétaire observée actuellement avait pour effet de relancer l'inflation ou d'engendrer des pratiques de prêts hasardeuses.

Une mise en œuvre satisfaisante du programme de référence créerait les conditions propices à la conclusion d'un accord FRPC plus tard dans l'année, mais force est de constater que les importants arriérés de paiements extérieurs du Togo restent un obstacle majeur.

I. INTRODUCTION

1. **Le Togo est confronté à de grands défis pour son développement, après 25 ans de marasme.** La longue crise sociopolitique et la suspension de l'aide des bailleurs de fonds ont mis l'économie, l'infrastructure et les institutions togolaises à rude épreuve. Les secteurs d'exportation traditionnels ont été érodés par la détérioration des termes de l'échange, l'appréciation du taux de change réel et la mauvaise gestion des entreprises publiques. Les problèmes de gouvernance et les difficultés du secteur bancaire ont inhibé l'investissement privé. Les déficiences de la gestion budgétaire ont entraîné une accumulation rapide de dette et d'arriérés. Les précédentes consultations au titre de l'article IV avaient souligné la nécessité d'améliorer la gestion des dépenses, de réformer les entreprises publiques et de remédier aux problèmes du secteur bancaire.

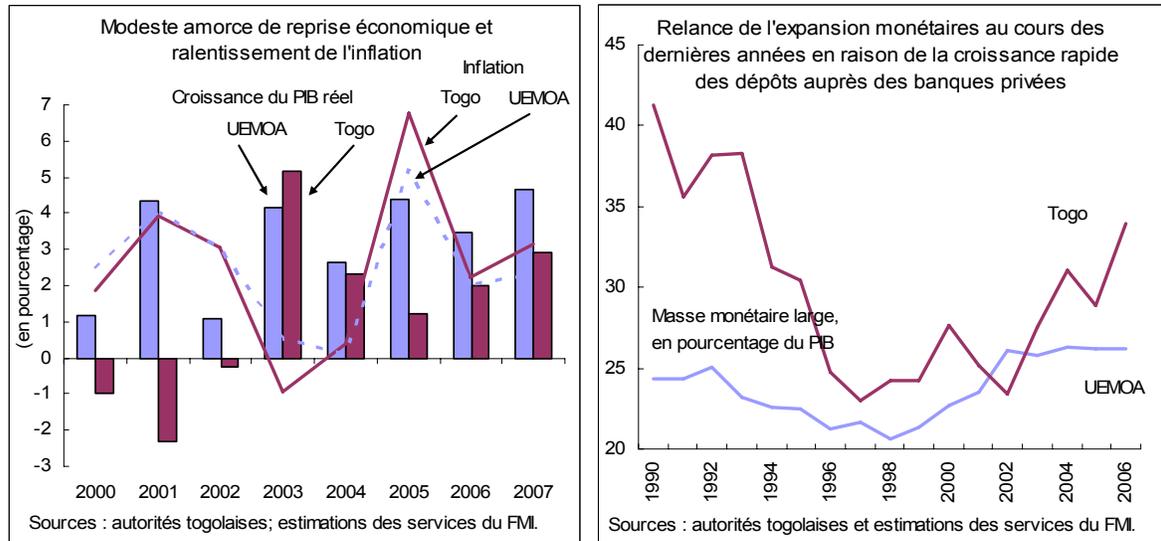
2. **Au cours des 12 derniers mois, le Togo a engagé des réformes politiques et économiques en profondeur.** L'un des objectifs primordiaux est de mettre un terme à la crise sociopolitique avec la tenue d'élections législatives libres et transparentes pour la première fois depuis plusieurs décennies. Les autorités ont également redoublé d'efforts pour renouer avec la communauté des bailleurs de fonds et ont engagé d'importantes réformes économiques qui sont globalement conformes aux recommandations des précédentes missions de consultations au titre de l'article IV. Les politiques économiques mises en œuvre sont suivies dans le cadre du programme de référence (PR) de neuf mois qui pourrait ouvrir la voie à un accord FRPC, puis à un allègement de dette dans le cadre des initiatives PPTE et IADM.

II. ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE ET RÉSULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PR

3. **Les prochaines élections législatives sont considérées comme une étape marquante du processus de réforme politique.** L'accord multipartite signé en août 2006 a abouti à la formation d'un gouvernement d'unité nationale et à la préparation de ces élections prévues pour l'été 2007. La tenue d'élections libres et transparentes est considérée comme déterminante pour la reprise de concours à grande échelle des bailleurs de fonds au Togo. Eu égard aux défis logistiques et financiers qui subsistent, l'UE a manifesté l'intention de financer une part importante du coût de ces élections.

4. **Une modeste reprise économique s'est amorcée, après l'effondrement de l'activité intervenu en 2005.** La croissance du PIB réel est estimée à 2 % pour 2006, l'amélioration du climat politique et le dynamisme des services liés au commerce ayant permis de compenser le recul de la croissance provoqué par la crise de la filière coton et les délestages quotidiens des fournitures d'électricité. Le déficit extérieur courant a légèrement augmenté, atteignant environ 6 % du PIB, sous l'effet de la hausse des prix du pétrole et de la baisse des exportations de coton. L'appréciation de l'euro (et donc du franc CFA) par rapport au dollar EU et la détérioration des termes de l'échange ont affaibli la compétitivité extérieure du Togo.

5. **Malgré les entrées massives de liquidité, l'inflation est demeurée faible.** La masse monétaire large s'est accrue de 22 % en 2006, l'amélioration du climat politique ayant suscité une forte poussée des envois de fonds de l'étranger et des entrées de capitaux liées au commerce. Si ces entrées massives ont permis de doper la position des avoirs extérieurs nets du système bancaire, elles ne se sont pas traduites par une hausse du crédit intérieur. Elles n'ont pas eu non plus d'effet tangible sur les prix intérieurs. L'inflation est tombée à 2¼ % en glissement annuel, en février 2007, à la faveur du fléchissement des prix des denrées alimentaires dû à l'amélioration de l'offre de produits agricoles dans les pays voisins.



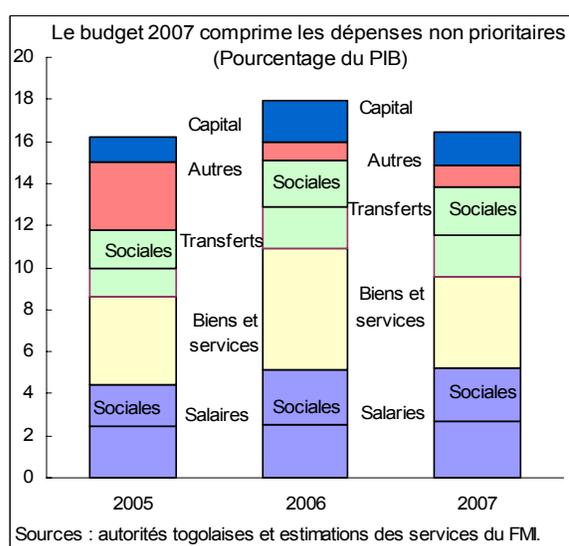
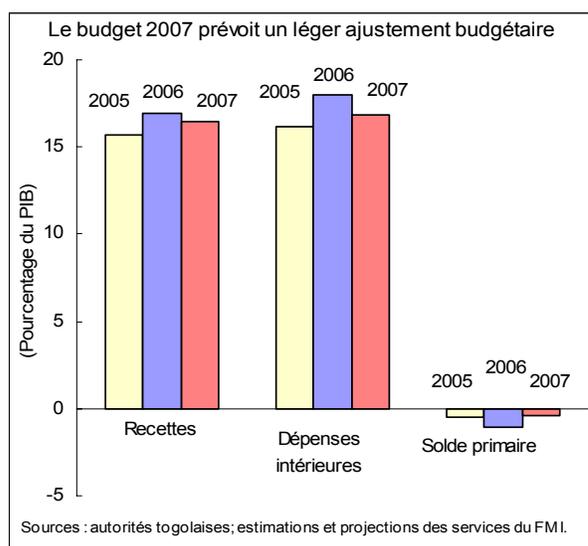
6. **La politique budgétaire s'est considérablement améliorée au second semestre 2006 et tous les objectifs quantitatifs du PR ont été largement atteints** (tableau 1). De bons résultats ont été obtenus en matière de recettes, reflétant en partie les récentes réformes des administrations fiscales et douanières, y compris le remplacement des directeurs des impôts et de la douane, ainsi que la clôture des comptes bancaires qui servaient à orienter des recettes vers des opérations extrabudgétaires. Les recettes ont dépassé l'objectif du PR pour la fin 2006 de ¾ % du PIB, en raison de la vigueur du recouvrement des arriérés d'impôts et du transfert d'un important bénéfice exceptionnel de la BCEAO. Le gouvernement a renforcé le contrôle des dépenses au second semestre 2006 en mettant un terme aux opérations extrabudgétaires. Le produit de l'émission obligataire de février 2006 sur le marché régional a essentiellement servi à améliorer l'infrastructure publique et à réduire les arriérés de paiement vis-à-vis des fonctionnaires et des producteurs de coton. Le déficit intérieur primaire pour 2006 a été contenu à 1 % du PIB, soit en-dessous du plafond de 1¾ % visé dans le programme, de même que les arriérés intérieurs ont diminué pour la première fois depuis plusieurs années.

Tableau 1. Togo — Repères quantitatifs du programme de référence
1^{er} octobre 2006 - 30 juin 2007

	Dec-06		Mars-juin 2007	Déc. 2007	
	Objectif du PR	Résultat	Objectifs du PR	Repères indicatifs	
(Milliards de francs CFA, variations cumulées à partir du 31/12/2005)					
Solde du budget primaire intérieur (plancher)	-19.3	-12.3	-21.8	-26.3	-24.5
Recettes totale (plancher)	185.9	195.9	230.9	280.9	386.0
Arriérés de la dette extérieure officielle (plafond)	30.0	27.8	35.4	45.8	62.3
Arriérés de paiement intérieurs, variations du stock (plafond)	0.0	-5.2	0.0	0.0	0.0
Financement intérieur net (plafond)	27.9	24.8	31.3	37.6	23.0
Dette extérieure non concessionnelle contractée ou garantie par l'administration centrale (plafond)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

Sources : autorités togolaises et pièce jointe I au document EBS/06/170.

7. **Le budget 2007 vise à affermir la stabilité macroéconomique en période pré-électorale.** Il prévoit de ramener le déficit budgétaire primaire à ½ % du PIB, ce qui correspond à un ajustement budgétaire sous-jacent d'environ 1 % du PIB (abstraction faite du surcroît ponctuel de recettes versées par la BCEAO en 2006). L'ajustement serait lié à la forte baisse des dépenses discrétionnaires, épaulée par les réformes visant à réduire le plus possible le recours aux procédures de dépenses exceptionnelles. Les crédits alloués à la santé, à l'éducation et à l'infrastructure publique resteraient globalement inchangés. Pour renforcer le recouvrement des recettes, le gouvernement poursuit la mise en œuvre d'autres réformes, notamment les audits fiscaux et l'informatisation de la douane.



8. **Tous les repères structurels du PR jusqu'à février 2007 ont été respectés mais des retards sont prévus dans la période à venir (tableau 2).** Contrairement aux années précédentes, les dépenses non ordonnancées et les ordres de paiement liés à l'exercice 2006 ont été régularisés avant le 31 décembre, ce qui favorisera le contrôle des dépenses en 2007.

En février 2007, le Conseil des ministres a établi, par décret, un programme d'audits internes et externes de la direction des impôts. La mission a examiné avec les autorités, les grands principes d'une stratégie d'apurement des arriérés, fondée sur le projet d'audit qui a validé la dette publique intérieure à 21 % du PIB environ à fin 2005. Les autorités ont renforcé le suivi de la liquidité bancaire. Un rapport préliminaire de l'audit financier de la SOTOCO a été présenté mais son achèvement et l'élaboration d'une stratégie d'audit prennent plus de temps que prévu. Les lenteurs de la procédure d'appels d'offres y afférente ont retardé l'informatisation de la douane, initialement prévue pour la fin avril 2007, mais les autorités avaient bon espoir de mener à bien cette réforme dans un proche avenir.

Tableau 2. Togo Repères structurels du programme de référence (1^{er} octobre 2006 - 30 juin 2007)

Domaine	Repères structurels	Date	État d'avancement
Réforme et transparence budgétaire	• Soumettre aux services du FMI le rapport préliminaire d'audit de la dette publique et des arriérés intérieurs et en examiner les conclusions.	Fév. 2007	Observé
	• Arrêter les engagements de dépenses pour le budget 2006 au plus tard à la fin de novembre 2006 et achever l'émission des ordonnancements au plus tard à la fin de décembre 2006.	Déc. 2006	Observé
Gestion des dépenses	• Communiquer des données mensuelles sur les dépenses basées sur des ordonnancements exceptionnels et limiter ceux qui ne correspondent pas à une ligne budgétaire précédente pour la période janvier-juin à 6 % du total des dépenses.	Juin 2007	En cours
Administration des recettes	• Promulguer un décret relatif à l'administration fiscale instituant un service du contrôle fiscal externe et un service de l'audit interne.	Déc. 2006	Observé
	• Déployer le système informatique perfectionné (SYDONIA++) dans l'administration douanière.		En cours, mais avec retard
Secteur bancaire	• Établir un mécanisme de suivi journalier par le Ministère des finances de la liquidité des établissements publics BTCI et UTB. Avertir les services du FMI des éventuelles contraintes de liquidité. Communiquer régulièrement aux services du FMI des données	Continu à partir de novembre 2006	En bonne voie
	• Élaborer un plan exhaustif de restructuration à horizon défini pour la BTCI et l'UTB, en coordination avec les experts bancaires du FMI, de la Banque mondiale et de la Commission bancaire régionale.	Juin 2007	En bonne voie. Projet de stratégie convenue avec les experts du FMI et de la Banque mondiale.
Réformes des administrations publiques	• Achever l'audit financier de la SOTOCO au plus tard en février 2007 et les audits stratégiques au plus tard en avril 2007.	Avril 2007	Projet de rapport d'audit financier achevé. Stratégie d'audit retardée.
	• Commencer l'audit financier et stratégique du secteur des phosphates.	Juin 2007	Les autorités recherchent des concours de bailleurs de fonds.

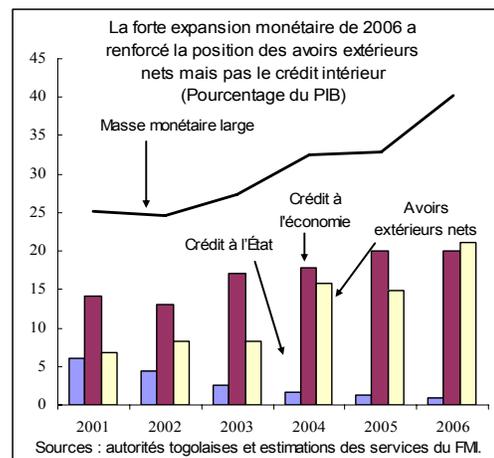
III. LES DÉFIS À COURT TERME

9. **La reprise économique devrait se poursuivre en 2007 mais les risques restent de taille, eu égard aux ruptures d'approvisionnement en énergie et à l'approche des élections législatives.** Selon les projections, la croissance du PIB réel devrait s'établir à 3 % en 2007, tirée par l'augmentation de l'investissement public, le rebond de la production de coton et la poursuite de la forte croissance des services liés au commerce régional. Toutefois, la reprise pourrait fléchir si la crise énergétique s'aggravait ou si le processus électoral était perturbé, ce qui pourrait effriter la confiance vis-à-vis de l'économie et faire échec au retour des bailleurs de fonds et des investisseurs. Le remplacement inattendu du Ministre des finances à la mi-mars 2007 souligne le caractère encore changeant de l'environnement politique. Mais le Président Faure Gnassingbé et le nouveau Ministre des finances, Adji

Ayassor ont réitéré leur ferme volonté à poursuivre la réforme économique et à maintenir le cap des dispositions convenues pour la mise en place du PR.

10. Les autorités ont reconnu la nécessité de contenir les pressions budgétaires au cours de la période pré-électorale. Elles se sont dites particulièrement préoccupées par l'organisation des élections, dont le coût a été estimé récemment à 1½ % du PIB. Tout en se déclarant confiantes que l'UE et d'autres bailleurs de fonds couvriront la majeure partie du financement, les autorités ont reconnu qu'un retard dans le décaissement des dons créerait un besoin important (quoique passager) de financement par rapport au PR¹. Elles ont convenu de renforcer le suivi de l'exécution budgétaire et de réduire le recours aux procédures de dépenses exceptionnelles afin d'éviter les dérapages budgétaires. Les autorités entendent aussi surseoir aux dépenses non prioritaires pour s'assurer de disposer de ressources suffisantes pour l'échéance électorale, le versement des salaires sans retard et l'apurement des arriérés de la SOTOCO envers les producteurs de coton, en prévision de la saison des semis. Le report des dépenses non prioritaires permettra aussi d'atténuer les risques budgétaires liés à de possibles retards dans la mobilisation des appuis budgétaires destinés à couvrir le besoin de financement en année pleine (1¼ % du PIB) ainsi que d'éventuels coûts de restructuration des banques et entreprises publiques.

11. Les autorités estiment les politiques monétaires actuelles appropriées, malgré la récente poussée de l'expansion monétaire. La BCEAO a observé que l'expansion monétaire accélérée de 2006 n'a pas été inflationniste, le surcroît de liquidité ayant été canalisé vers les avoirs extérieurs nets plutôt que le crédit intérieur. Pour les autorités, la baisse de l'inflation constatée en 2006 montre que l'offre de produits agricoles de la région, a généralement un plus grand impact sur l'inflation que les conditions monétaires. Les autorités considèrent donc qu'un resserrement monétaire serait prématuré, tout en convenant, avec les services du FMI, qu'il importe de suivre les facteurs d'expansion de la monnaie et son incidence sur les prix et les pratiques de prêts. Elles ont aussi admis qu'un relèvement des coefficients de réserves conforme aux politiques de l'UEMOA pourrait s'imposer si une forte expansion monétaire commençait à relancer l'inflation ou à susciter des pratiques de prêts hasardeuses.



¹ Pour intégrer les financements-relais intérieurs destinés à couvrir les coûts des élections pour lesquels des dons seront reçus après le mois de juin, le PAT (EBS/06/170, pièce jointe II) a été amendé par l'insertion d'un facteur d'ajustement qui relève le plafond du financement intérieur net et abaisse le plancher du solde du budget primaire intérieur du montant des dépenses budgétaires d'organisation de ces élections dépassant l'enveloppe de 5 milliards de francs CFA inscrite au budget, et qui n'auront pas été financées par les décaissements de dons intervenus avant la fin juin 2007, sous réserve d'un ajustement budgétaire total de 12 milliards de francs CFA.

12. **Une stratégie de restructuration des banques a été convenue.** Plusieurs banques sont fortement sous-capitalisées, principalement en raison du volume de créances improductives qu'ils détiennent sur les secteurs du coton et du phosphate. La mission a souligné les graves risques macroéconomiques liés à la sous-capitalisation et aux problèmes de liquidité récurrent d'un grand établissement bancaire de la place. La mission d'assistance technique du FMI présente à Lomé au même moment a préparé en concertation avec les experts de la Banque mondiale, un plan de renforcement et de restructuration de trois banques, conforme aux recommandations actuelles de la Commission bancaire de l'UMOA. Les autorités se sont engagées à appliquer la stratégie de restructuration selon ces recommandations (voir section IV.E).

13. **La mission a engagé les autorités à accélérer la réforme des entreprises publiques.** Les conclusions préliminaires de l'audit financier de la SOTOCO ont signalé des erreurs de gestion commerciale et financière à tous les niveaux de l'entreprise, qui ont entraîné de lourdes pertes financières et l'accumulation de dettes, y compris d'arriérés envers les producteurs de coton. Les autorités se sont engagées à : i) apurer le reliquat de ces arriérés d'ici juin 2007 afin de rétablir la confiance; ii) renforcer le contrôle financier, après le limogeage des principaux dirigeants de la SOTOCO en 2005; iii) mener à bien les audits financier et stratégique le plus tôt possible; iv) amorcer la réflexion sur une stratégie globale de restructuration du secteur du coton, idéalement, avec l'assistance de la Banque mondiale. Les autorités entendent aussi réaliser l'audit du secteur des phosphates et rechercher un nouvel investisseur stratégique, une fois réglé le contentieux avec l'investisseur actuel.

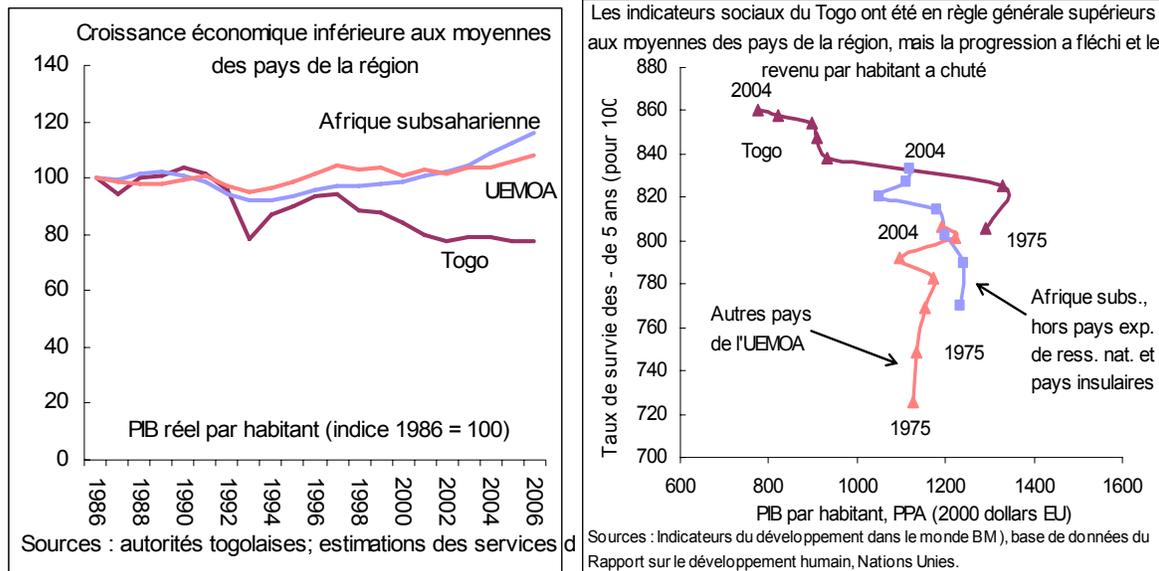
14. **Les autorités et les observateurs privés s'accordent pour considérer que l'aggravation de la crise actuelle de l'énergie est devenue le principal obstacle à la croissance économique.** Les délestages quotidiens perturbent la plupart des secteurs d'activité, y compris les télécommunications. La pénurie d'électricité à l'échelle régionale réduit considérablement les exportations d'électricité de la Côte d'Ivoire et du Ghana vers la Compagnie d'électricité du Bénin-Togo (CEB), deux pays qui ont une faible capacité et des coûts élevés de production d'électricité. Une récente réunion intergouvernementale a signalé l'existence d'importants besoins de financement pour couvrir les pertes de la CEB. Si la récente interconnexion avec le réseau du Nigéria et l'amélioration des conditions de production d'énergie hydroélectrique durant la saison pluvieuse pourraient apporter un répit passager, la solution à long terme exige la mise à niveau du réseau de distribution d'électricité à l'échelle régionale. Les autorités togolaises étudient avec des investisseurs privés, l'ampleur de la mise à niveau des installations de production d'électricité, y compris par une liaison avec le projet de gazoduc Nigéria-Ghana.

IV. LE CALENDRIER DE RÉFORMES À MOYEN TERME

A. Aperçu général : principaux défis

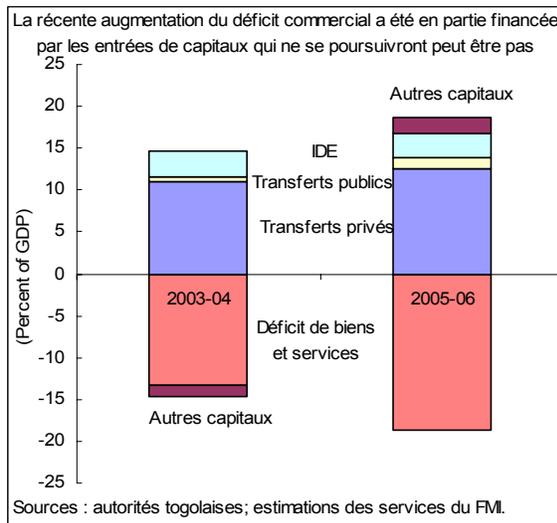
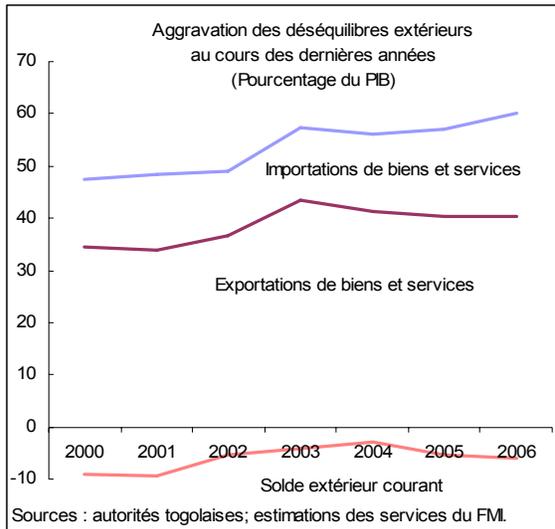
15. Les consultations au titre de l'article IV ont été centrées sur trois grands défis à moyen terme : i) relance de la croissance économique et de la compétitive extérieure; ii) la pérennisation de l'assainissement budgétaire et de la viabilité de la dette; iii) le renforcement du secteur bancaire.

16. **Le défi majeur pour le Togo est de relancer la croissance.** En dépit de conditions sociales et économiques de départ favorable, les résultats de croissance du Togo ont été parmi les plus faibles des pays d'Afrique subsaharienne, avec un revenu par habitant en baisse de 1 % par an en moyenne depuis le début des années 1980. Les autorités attribuent avant tout les piètres résultats de croissance à la longue crise sociopolitique, allant de pair avec la suspension de l'aide des bailleurs de fonds, qui a érodé les institutions et l'infrastructure publiques. La croissance du Togo s'est aussi heurtée à d'autres obstacles comme l'évolution défavorable des prix relatifs, la mauvaise gestion des entreprises et des banques d'État, les déficiences des politiques budgétaires, l'accumulation des arriérés et les problèmes de gouvernance.

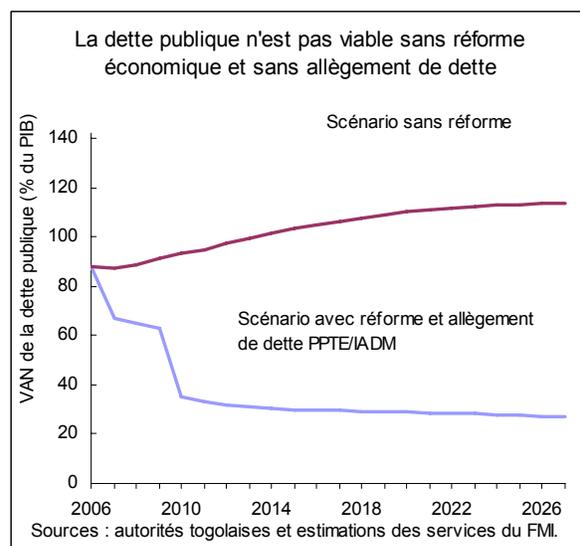
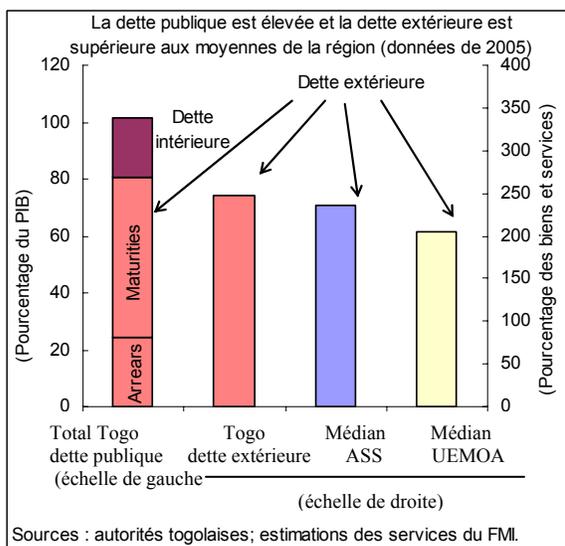


17. **La relance de la croissance et la réduction des déséquilibres extérieurs exigent que des mesures soient prises pour rétablir la compétitivité.** Deux secteurs d'activité traditionnellement orientés à l'exportation, le coton et les phosphates, se sont quasiment effondrés en raison des chocs des termes de l'échange, de l'échec des politiques sectorielles et de l'accumulation de pertes et des arriérés des monopoles publics. La compétitivité extérieure a aussi été entravée par l'appréciation du taux de change réel, la dégradation des infrastructures et la morosité du climat des affaires. Le déficit des biens et services s'est fortement accru depuis 2003, essentiellement en raison de la hausse du cours du pétrole, de la

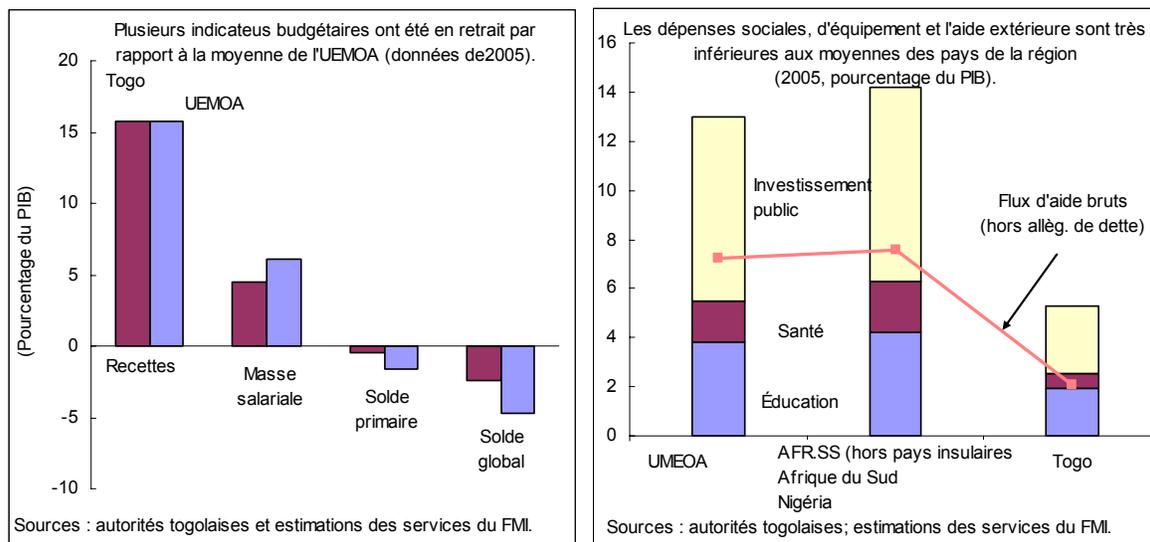
baisse des exportations de coton, financé pour plus de la moitié par des entrées de capitaux à court terme.



18. **Le niveau de la dette publique est excessivement élevé et les arriérés extérieurs ont continué à s'accumuler.** Le Togo est en situation de surendettement, sa dette publique se situant à 103 % du PIB à fin 2006, dont le tiers environ se trouve en arriérés de paiements. Comme le montre l'AVD préparée conjointement par les services du FMI et de la Banque mondiale, (supplément I), en valeur actualisée nette, la dette extérieure publique est presque deux fois supérieure au seuil de viabilité fondé sur la politique applicable. L'AVD montre que la dette restera insoutenable dans un scénario sans réforme mais redeviendra viable dans un autre scénario de réforme économique, d'assainissement budgétaire et d'allègement global de la dette du Togo.



19. **La gestion déficiente des dépenses et le manque de financement extérieur ont quasiment évincé les dépenses sociales et l'investissement public.** En termes de recettes, de masse salariale et de soldes budgétaires, le Togo se rapproche davantage des critères de convergence de l'UEMOA que les autres pays membres. Mais en matière de dépenses de santé, d'éducation et d'investissement public, il se situe largement en-deçà des moyennes des pays de la région, ce qui dénote amplement le faible niveau d'aide extérieure, tandis que d'autres postes de dépenses sont relativement élevés, ce qui est symptomatique des faiblesses de la gestion des dépenses. L'accroissement des dépenses sociales et d'investissement dans un cadre budgétaire viable exigera une forte augmentation de l'aide des bailleurs de fonds, de pair avec une mobilisation accrue des recettes publiques et la réduction des dépenses non prioritaires.



B. Scénarios à moyen terme

20. **Les autorités conviennent avec la mission que sans réformes durables, la croissance économique restera atone.** Dans le scénario sans réforme établi par les services, (tableau 3), la croissance du PIB réel retomberait à sa moyenne pour les 25 dernières années de 1 $\frac{3}{4}$ % (inférieure au taux de change démographique), l'aide extérieure resterait faible et l'ajustement budgétaire envisagé dans le budget 2007 ne se matérialiserait pas. Dans ces conditions, le niveau des dépenses sociales et d'investissement resterait insuffisant, les déficits et les arriérés au titre du budget augmenteraient au fil du temps, le niveau de la dette publique resterait excessivement élevé et les déséquilibres extérieurs persisteraient. Par ailleurs, sans réformes l'économie serait plus vulnérable aux chocs financiers et extérieurs, tandis que les indicateurs du développement des capacités institutionnelles et humaines continueraient à se dégrader.

21. **Les autorités élaborent une stratégie complète de réformes pour relancer la croissance économique et améliorer les conditions sociales.** Le calendrier de réforme est

basé sur le DSRP intérimaire du Togo (DSRP-I), dont la mise au point définitive est en cours avec l'assistance technique de bailleurs de fonds. Ses principaux axes stratégiques sont les suivants : i) gouvernance politique et économique, notamment les réformes du cadre politique et légal, ainsi que le rééquilibrage des finances publiques et le renforcement de l'exécution du budget; ii) réformes structurelles, y compris des mesures destinées à améliorer le climat des affaires, à restructurer les entreprises publiques, à accroître la productivité agricole, à reconstruire les infrastructures et à développer le secteur financier; iii) réformes sociales et, à ce titre, l'amélioration de l'accès à l'éducation, à la santé et à des sources d'eau potable. Les autorités se sont accordées avec la mission sur la nécessité de hiérarchiser les mesures de réformer et d'en chiffrer le coût.

22. Le scénario central de réforme macroéconomique des autorités repose sur les réformes structurelles, l'assainissement des finances publiques, l'augmentation de l'aide extérieure et l'allègement de la dette. La reprise économique qui s'amorce est supposée être tirée par l'accroissement des investissements publics financés sur ressources extérieures, les mesures visant à atténuer la crise de la filière cotonnière et l'amélioration de la confiance des milieux d'affaires, au terme des élections législatives. À moyen terme, le taux de croissance du PIB réel qui s'établirait à environ 4 % par an (soit 1½ % environ, chiffrée par habitant), ne pourrait se perpétuer qu'avec des investissements directs étrangers accrus, une augmentation du crédit au secteur privé et la mise à niveau de l'infrastructure publique, en particulier dans le secteur de l'énergie. Ceci exigera que les réformes structurelles et de gouvernance clés définies dans le DSRP-I soient mises en œuvre. Le triplement de l'aide extérieure (pour atteindre la moyenne des pays de la région), la mobilisation accrue des recettes publiques, la réduction des dépenses non prioritaires et l'allègement de la dette au titre des initiatives PPTE et IADM permettraient de donner plus de place aux dépenses de promotion de la croissance. L'assainissement budgétaire permettrait de rétablir la cohérence de la politique et d'éviter l'apparition de nouveaux arriérés budgétaires, tout en créant un environnement plus prévisible pour les fournisseurs, les créanciers et les investisseurs.

Tableau 3. Togo — Scénarios à moyen terme, avec et sans allègement de dette, 2006-10
(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2006	2007	2008	2009	2010
Scénario sans réformes ¹		Scénario sans réformes ni allègement de dette ¹			
Comptes nationaux					
PIB réel (variation en pourcentage)	2.0	2.1	1.7	1.7	1.7
Déflateur du PIB (variation en pourcentage)	2.1	2.0	1.8	1.8	1.8
PIB nominal (milliards de francs CFA)	1,158.8	1,206.8	1,249.4	1,293.5	1,339.2
Investissement (pourcentage du PIB)	13.0	12.5	12.3	12.3	12.3
<i>dont</i> : investissement public	3.6	3.4	3.3	3.3	3.3
Épargne (pourcentage du PIB)	7.0	6.1	6.1	5.6	5.0
<i>dont</i> : épargne publique	0.8	1.1	-1.5	-1.8	-1.9
Secteur public					
Recettes et dons	18.3	17.5	17.0	17.0	17.0
Recettes	16.9	16.0	16.0	16.0	16.0
Dépenses	21.1	21.1	21.8	22.0	22.1
Dépenses intérieures primaires	18.0	17.4	18.0	18.2	18.2
Solde global	-2.8	-3.6	-4.8	-5.1	-5.2
Solde intérieur primaire	-1.1	-1.4	-2.0	-2.2	-2.2
Variation des arriérés intérieurs	-0.4	2.0	2.8	3.1	3.2
Secteur extérieur					
Solde du compte courant	-6.0	-6.4	-6.2	-6.7	-7.3
Exportations de biens et services	40.5	40.9	40.4	39.9	39.4
Importations de biens et services	60.1	62.0	61.2	60.9	60.7
Dette publique extérieure	80.5	79.3	78.9	78.8	78.7
<i>dont</i> : arriérés extérieurs	25.6	27.4	29.4	31.3	33.0
Aide extérieure (brute, hors allèg. de dette)	2.2	2.8	2.5	2.5	2.5
Service de la dette extérieure exigible	2.6	2.6	3.0	2.9	2.9
Scénario de réformes ²		Scénario de réformes avec allègement de dette ²			
Comptes nationaux					
PIB réel (variation en pourcentage)	2.0	2.9	3.5	4.0	4.0
Déflateur du PIB (variation en pourcentage)	2.1	2.0	2.0	2.0	2.0
PIB nominal (milliards de francs CFA)	1,158.8	1,216.3	1,284.0	1,362.1	1,444.9
Investissement (pourcentage du PIB)	13.0	13.7	17.0	19.1	20.7
<i>dont</i> : investissement public	3.6	3.6	5.6	6.5	7.1
Épargne (pourcentage du PIB)	7.0	7.3	10.7	12.9	15.0
<i>dont</i> : épargne publique	0.8	1.1	3.0	4.3	5.3
Secteur public					
Recettes et dons	18.3	19.0	20.2	21.3	22.3
Recettes	16.9	16.5	17.0	17.6	18.0
Dépenses	21.1	21.6	22.8	23.5	24.1
Dépenses intérieures primaires	18.0	16.9	16.9	17.0	17.1
Solde global	-2.8	-2.5	-2.6	-2.2	-1.8
Solde intérieur primaire	-1.1	-0.4	0.1	0.6	0.9
Variation des arriérés intérieurs	-0.4	0.0	-0.5	-0.5	-0.5
Secteur extérieur					
Solde du compte courant	-6.0	-6.4	-6.3	-6.2	-5.7
Exportations de biens et services	40.5	40.6	41.7	42.8	43.9
Importations de biens et services	60.1	61.5	63.2	64.3	65.2
Dette publique extérieure	80.5	72.3	68.2	65.0	38.8
<i>dont</i> : arriérés extérieurs	25.6	0.0	0.0	0.0	0.0
Aide extérieure (brute, hors allèg. de dette)	2.2	3.8	4.6	5.3	5.9
Service de la dette extérieure exigible	2.6	2.6	1.3	0.9	0.9

Sources : autorités togolaises; estimations et projections des services du FMI.

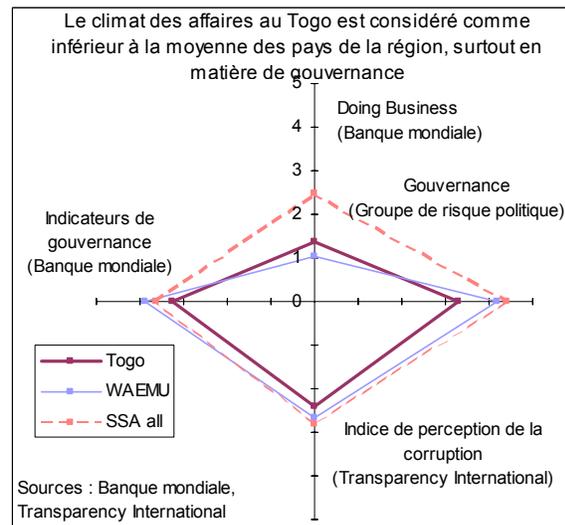
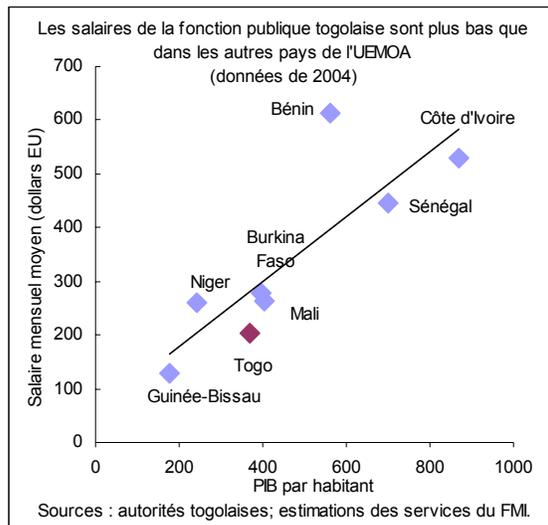
Partant de l'hypothèse qu'il n'y a pas de réformes économiques, d'apurement des arriérés, de reprise de la coopération avec les bailleurs de fonds ni 1 allègement de la dette.

Hypothèse de réformes structurelles, avec ajustement budgétaire, augmentation des concours des bailleurs de fonds, et rééchelonnement/allègement de la dette et des arriérés extérieurs en 2007-10. Les projections du service de la dette sont en chiffres nets, diminués de l'incidence du 2 rééchelonnement/allègement de la dette et des arriérés.

C. Relancer la croissance économique et la compétitivité extérieure

23. **Les avis concordent sur le fait que le seul redressement des secteurs traditionnels d'exportation ne suffira pour pérenniser la croissance économique.** Le rebond de la production de coton, tombée à un quart de son niveau moyen de la période 2001–05, redonnerait à de nombreux petits producteurs, une source vitale de revenus. Toutefois, le coton et le phosphate ne représentent à présent qu'une petite part du PIB, et la relance de ces secteurs pourrait n'avoir qu'un impact éphémère sur la croissance économique. Les études comparatives montrent que les résultats médiocres du Togo en matière de croissance seraient liés à des causes plus profondes comme les faiblesses institutionnelles². Ceci indiquerait combien il est nécessaire d'approfondir les réformes afin de promouvoir le développement de l'initiative privé dans tous les secteurs, y compris l'agriculture et les services qui tireraient avantage de la position de plaque tournante régionale du Togo.

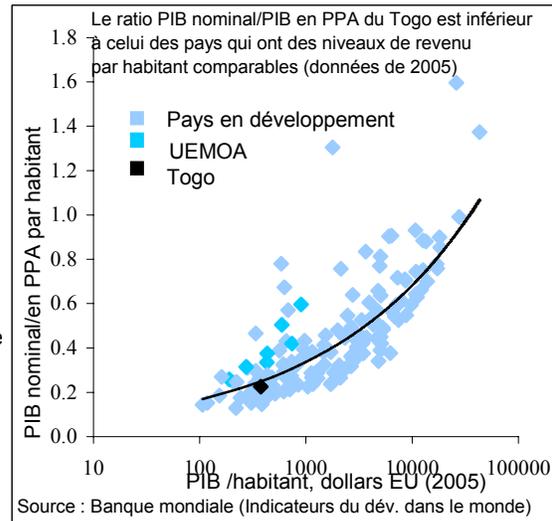
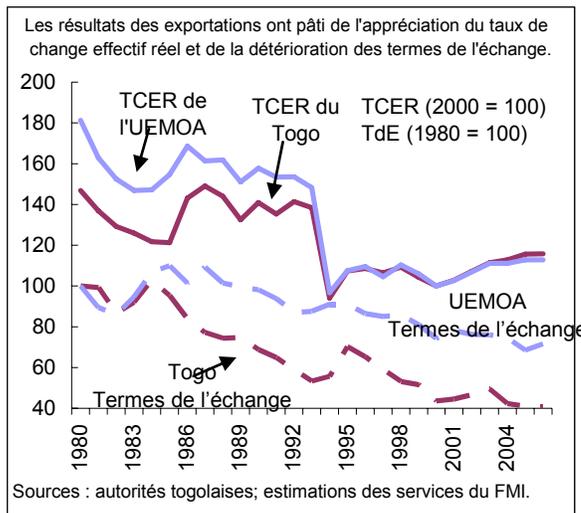
24. **La mission a insisté sur la nécessité d'améliorer la compétitivité extérieure qui a pâti des goulots d'étranglement structurels et des variations des prix relatifs.** Elle a en effet souffert du climat défavorable des affaires (parmi les moins bons de la région) et de la dégradation des infrastructures publiques. Si les chocs des termes de l'échange et l'appréciation du taux de change réel ont aussi nui à la compétitivité, ces dernières années, peu d'éléments attestent d'une surévaluation prononcée du taux de change (encadré 1). Soulignant que les coûts de la main d'œuvre restent bas, les autorités ont indiqué que le manque d'investissement et l'atonie de la croissance seraient davantage imputables aux tensions politiques persistantes et à l'aggravation de la crise énergétique.



² Le Togo a été inclus dans les régressions transversales sur les déterminants de la croissance (Block, *Journal of Development Economics* 2001, Easterly et al., *American Economic Review* 2004, Ndulu et al., *Challenges of African Growth*, Groupe de la Banque mondiale 2006). Les données révèlent que le Togo partage quelques uns des facteurs d'inhibition de la croissance d'autres pays africains (faible espérance de vie, taux de fécondité élevés) et que sa faible croissance par habitant pourrait s'expliquer par les notes inférieures à la moyenne qu'il obtient en matière de qualité des institutions, d'infrastructures et de dépenses publiques.

Encadré 1 — Le taux de change de la monnaie est-il surévalué?

Le franc CFA, arrimé à l'euro, s'est progressivement apprécié par rapport au dollar EU ces dernières années. Cependant, le taux de change effectif réel (TCER) de l'ensemble de la zone reste globalement conforme à son niveau d'équilibre à long terme estimé, comme il a été signalé lors des récentes consultations au titre de l'article IV pour la zone de l'UEMOA (SM/07/118). Le TCER du Togo a donc suivi de près la moyenne régionale depuis la dévaluation de 1994 et reste inférieur de 15 % au niveau d'avant la dévaluation. Toutefois, la situation économique du Togo ayant été marquée par une croissance économique faible et des déséquilibres extérieurs persistants depuis le début des années 1980, son TCER s'est apprécié par rapport aux autres États membres de l'UEMOA avant 1994 et le pays a connu une dégradation plus prononcée des termes de l'échange que la moyenne de la région.



Un examen attentif révèle que le taux de change du Togo ne devrait pas être considérablement surévalué. Premièrement, les exportations de biens et de services sont relativement élevées en proportion du PIB et ont fortement augmenté au cours des dix dernières années. Deuxièmement, le déficit extérieur courant du Togo, établi à 5-6 % du PIB en 2005–06, est bien inférieur à la moyenne régionale. Troisièmement, les salaires sont parmi les plus bas de la région (les ouvriers non qualifiés gagnent environ 50 dollars EU par mois), tandis que le salaire minimum et les salaires de la fonction publique sont gelés depuis plus de dix ans. Quatrièmement, en parité de pouvoirs d'achats, le PIB par habitant du Togo est supérieur à la moyenne des pays (membres de l'UEMOA compris) par rapport aux niveaux du revenu nominal par habitant, ce qui indiquerait un niveau de prix comparativement bas pour les biens non échangeables.

25. **Les autorités entendent fonder la relance de la croissance et de la compétitivité sur l'ajustement budgétaire et les réformes structurelles, dans le cadre du régime de change actuel.** L'appartenance à l'UMOA reste le principal point d'ancrage de la stabilité du Togo, qui en tire des avantages non négligeables qui se traduisent par une faible inflation et l'accès aux marchés régionaux. Les salaires étant déjà relativement bas au Togo et la mobilité de la main d'œuvre dans la région limitant les perspectives d'une réduction des salaires, les autorités et les services du FMI ont admis que la politique du gouvernement

devrait viser principalement à accroître les gains de productivité dans le domaine des biens échangeables, notamment par l'adoption de mesures visant à :

- réorienter les dépenses vers l'infrastructure publique, l'éducation et la santé (section IV.D), tout en réduisant les dépenses non prioritaires;
- accroître la productivité de l'agriculture. Les autorités entendent améliorer l'infrastructure rurale de manière à réduire les goulots d'étranglement de la production agricole, la rendre plus conforme à la demande et la diversifier;
- améliorer l'environnement général des affaires, notamment en renforçant la gouvernance et en simplifiant le cadre réglementaire afin d'attirer l'investissement direct étranger. Pour rétablir la confiance des fournisseurs locaux, les autorités entendent éviter l'accumulation de nouveaux arriérés et élaborer une stratégie d'apurement des arriérés, suite à l'audit de la dette effectué récemment;
- restructurer les banques en difficulté et développer le secteur financier privé afin d'améliorer l'accès au crédit et abaisser les taux du crédit (section IV.E);
- réformer les entreprises publiques en commençant par l'apurement des arriérés envers les producteurs de coton et les audit de la SOTOCO. Les autorités recherchent par ailleurs un solide investisseur stratégique pour le secteur du phosphate. Des réformes de plus grande envergure pourraient être subordonnées à la reprise de la coopération entre le Togo et la Banque mondiale;
- œuvrer avec les partenaires régionaux des investisseurs privés à l'allègement des contraintes de capacité qui pèsent sur la production d'énergie et les importations.

D. Progresser vers la viabilité à long terme des finances publiques et de la dette

26. **Le Togo est confronté à un lourd endettement et à d'éventuelles pressions à moyen terme sur les dépenses.** Comme le montre l'AVD (supplément I), la dette pourrait redevenir viable si les réformes économiques allaient de pair avec l'assainissement des finances publiques et un allègement de dette au titre des initiatives PPTE et IADM. Le point d'achèvement ne sera toutefois pas atteint avant 2010 et le service de la dette pourrait augmenter considérablement, en termes de trésorerie, durant la période qui s'écoulera entre l'approbation d'un accord FRPC et le point de décision de l'initiative PPTE. En outre, pour porter la croissance économique à un niveau plus élevé et améliorer les conditions sociales, de fortes augmentations de crédits budgétaires (y compris au titre de l'augmentation de la masse salariale) seront nécessaires pour la santé, l'éducation et les infrastructures. Le coût de la restructuration des banques et des entreprises publiques devrait aussi être élevé.

27. **Les autorités envisagent un ajustement progressif du budget intérieur relié à l'augmentation graduelle des recettes et à une réaffectation des dépenses au profit des**

domaines prioritaires. Elles ont signalé que la vigueur des résultats au titre des recettes en 2006 et l'adoption d'un budget 2007 prudent constituent les premiers pas dans cette direction. Souscrivant au point de vue des services du FMI, elles estiment que l'ajustement doit se poursuivre pour atteindre une position budgétaire viable, notamment par :

- l'augmentation des recettes publiques afin de les porter à environ 18 % du PIB en 2010, basée avant tout sur les réformes administratives (voir ci-après) susceptibles de stimuler la croissance d'environ ½ point de PIB par an;
- la réaffectation des crédits alloués aux dépenses financées sur ressources propres, des secteurs non prioritaires vers la santé, l'éducation et l'investissement destiné aux infrastructures, tout en soutenant la restructuration des entreprises et des banques publiques; le total des montants ainsi réaffectés représenterait environ 3 % du PIB sur la période 2006-10, l'enveloppe des crédits alloués aux dépenses primaires internes demeurant stable à environ 17 % du PIB. Une première disposition a été prise avec le budget 2007 dans lequel les dépenses non prioritaires sont en diminution de 1 % du PIB environ;
- le ciblage d'un excédent du budget primaire d'environ 1 % du PIB d'ici 2010, contre un déficit de 1 % du PIB en 2006, pour éviter de nouveaux arriérés et dégager des ressources pour le service de la dette extérieure (après application du dispositif PPTTE) et l'apurement des arriérés intérieurs, tout en contenant les nouveaux emprunts.

28. **Les autorités ont souligné qu'une assistance extérieure accrue et un allègement global de dette seront essentiels pour concilier les besoins de dépenses avec la viabilité des finances publiques et de l'endettement.** La décennie de désengagement des bailleurs de fonds a affaibli les capacités institutionnelles, amoindri les prestations de services d'éducation et de santé, et érodé l'infrastructure publique du Togo. L'effort d'ajustement du budget intérieur décrit ci-dessus ne suffira donc pas pour créer l'espace budgétaire nécessaire au financement des lourdes dépenses sociales et d'infrastructure définies dans le DSRP-I. Les avis concordaient sur le fait que la réalisation de progrès significatifs vers les objectifs du Millénaire (OMD) dans un cadre budgétaire stable suppose au minimum que les conditions suivantes soient remplies :

- porter l'aide extérieure à la moyenne de la région qui est de 6 % du PIB d'ici 2010, ce qui permettrait d'ajouter l'équivalent de 4 % de PIB aux dépenses prioritaires des secteurs sociaux, d'infrastructure et de renforcement des capacités. Les autorités ont souligné que ceci resterait néanmoins en-deçà du niveau de ressources nécessaire pour atteindre les OMD;
- veiller à ce que les deux-tiers au moins de l'aide extérieure soient décaissés sous forme de dons plutôt que de prêts, ce qui contribuerait à ramener le déficit budgétaire

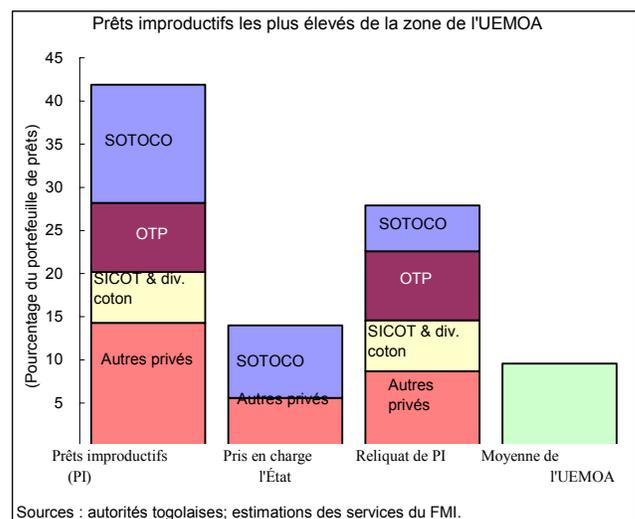
global de 2¾ % du PIB en 2006 à 1¾ % en 2010, correspondant à une situation budgétaire globalement viable;

- obtenir un allègement de dette exhaustif dans le cadre des initiatives PPTE et IADM qui, selon les estimations des services du FMI, ramènerait le montant annuel du service de la dette de plus de 2½ % du PIB en 2006 à environ 1 % du PIB à partir de 2010, et assurerait durablement la viabilité (voir AVD à l'appendice I).

29. **Les autorités entendent soutenir l'ajustement budgétaire par une série complète de réformes visant à renforcer le respect de l'orthodoxie budgétaire.** Pour aider à une mobilisation accrue des recettes, elles prévoient un train de réformes administratives, notamment l'informatisation des services, le renforcement des procédures d'audit et la simplification des formalités imposées aux contribuables. La mission a suggéré aux autorités d'étudier aussi les perspectives de rationalisation des procédures fiscales, en limitant notamment les exonérations. Les autorités ont signalé que la poursuite de l'harmonisation de la fiscalité à l'échelle de l'UEMOA est à l'étude et qu'elles avaient renforcé les contrôles fiscaux afin de lutter contre les exonérations fiscales abusives. Pour améliorer le contrôle des dépenses, les autorités entendent rétablir les procédures régulières d'engagement et de règlement des dépenses, en limitant notamment les ordres de paiement et en éliminant les engagements de dépenses non ordonnancées. La mission a exhorté les autorités à mettre en place un système qui permette un suivi en temps réel de l'exécution du budget, ce qui favoriserait une meilleure gestion de trésorerie et aiderait les décideurs à prendre des décisions de dépenses avisées. L'amélioration du suivi des dépenses et des procédures de passation des marchés publics serait de nature à favoriser la reprise des financements des bailleurs de fonds. À moyen terme, les autorités tablent sur l'informatisation des services et le renforcement des systèmes comptables pour épauler l'élaboration et l'exécution du budget. Des actions d'assistance technique seront déterminantes pour épauler ces réformes

E. Renforcement du secteur bancaire

30. **Malgré des injections répétées de liquidité, plusieurs grandes banques restent fragiles et présentent un risque pour la stabilité macroéconomique.** Les banques togolaises ont le ratio le plus élevé de prêts improductifs de la zone UEMOA, ce qui est surtout révélateur de pratiques antérieures de prêt aux entreprises déficitaires des secteurs du coton et du phosphate. En 2004-06, le gouvernement a repris à sa charge des prêts improductifs pour un montant équivalent à 4 % du PIB environ, en échange d'obligations publiques. Bien que cela ait permis d'abaisser



le ratio de prêts improductifs de 42 à 28 % (chiffre demeurant le plus élevé des pays de l'UEMOA), trois banques restent fortement sous-capitalisées. Une grande banque a connu, en 2006, des problèmes de trésorerie qui se sont atténués après qu'elle ait escompté la moitié des obligations publiques qu'elle détenait auprès d'une banque étrangère. Toutefois, cette opération d'escompte a réduit davantage la rentabilité de la banque et son niveau de liquidité reste inférieur au taux de couverture fixé par la BCEAO.

31. **L'organe régional de supervision bancaire a précisé que des efforts sont menés pour remédier aux problèmes du secteur bancaire togolais.** La Commission bancaire de l'UMOA a formulé des recommandations exhaustives pour le renforcement de la situation financière des banques en difficulté au Togo, et notamment des mesures visant à améliorer : i) les systèmes comptables et informatiques internes; ii) la structure et la gestion des établissements; iii) les mécanismes d'allocation du crédit et d'évaluation des risques; iv) le recouvrement des prêts improductifs; v) la constitution de provisions. Les autorités ont indiqué qu'une banque publique avait fait des progrès sensibles dans la mise en œuvre de plusieurs de ces mesures et le renforcement de sa situation financière, ces dernières années. Elles ont toutefois reconnu qu'une autre grande banque avait de graves difficultés financières mais que des infractions récurrentes à la réglementation prudentielle et des lacunes dans sa gestion avaient été constatées. La demande officielle de la Commission bancaire visant à ce que les pouvoirs publics renforcent la gouvernance et la situation financière de cette banque n'a pas encore été suivie d'effet.

32. **Un plan de renforcement et de restructuration de plusieurs banques a fait l'objet d'un consensus.** La mission d'assistance technique du FMI présente à Lomé a aidé les autorités à élaborer un plan de restructuration de trois banques sous-capitalisées, qui regroupent près de 60 % des dépôts du secteur privé. La mission d'assistance technique a constaté que pour deux d'entre elles, la restructuration serait relativement aisée, tandis que la situation de la troisième nécessite des changements en profondeur de sa structure de gouvernance et un apport significatif de capitaux de l'État, pour un coût budgétaire estimé entre $\frac{1}{2}$ - $\frac{3}{4}$ % du PIB environ sur les cinq à huit prochaines années. Le plan de restructuration repose sur les recommandations de la Commission bancaire et a reçu, de manière générale, l'aval du ministère des finances, de la BCEAO et des experts de la Banque mondiale. Compte tenu de la fragilité de la situation des banques, la mission a insisté sur la nécessité d'amorcer d'urgence, les préparatifs pour la mise en œuvre des mesures recommandées.

33. **Les avis ont concordé sur le fait que la réforme globale du secteur financier devrait compléter la restructuration des banques.** L'augmentation des dépôts du secteur bancaire auprès du secteur financier s'est accélérée au cours des dernières années, en raison de l'ampleur des envois de fonds et des entrées de capitaux liées au commerce. Toutefois, la majeure partie de ce supplément de liquidité est allée vers les avoirs extérieurs nets, tandis que l'accès du secteur privé au crédit est resté limité et le loyer de l'argent élevé. Pour améliorer l'intermédiation financière et abaisser les taux d'intérêt, les autorités se sont accordées avec la mission sur la nécessité de :

- restructurer et privatiser les banques d'État;
- améliorer le cadre légal, en particulier les modalités d'enregistrement de la propriété foncière, les procédures d'arbitrage, l'application des contrats et l'aptitude des banques à réaliser les garanties;
- développer la microfinance pour élargir l'accès des PME et des ménages aux services financiers;
- accroître la liquidité et la profondeurs des marchés boursiers primaire et secondaire.

V. VERS UN PROGRAMME APPUYÉ PAR LA FRPC

34. **Les autorités ont l'intention de demander à conclure un accord au titre de la FRPC pour asseoir le programme de réformes économiques et créer les conditions nécessaires pour bénéficier d'un allègement de dette au titre de l'initiative PPTE.** Un programme appuyé par la FRPC pourrait démarrer au second semestre 2007 à condition que : 1) la mise en œuvre du PR soit entièrement satisfaisante; ii) des accords sur l'apurement des arriérés soient conclus avec les créanciers officiels et que les bailleurs de fonds donnent l'assurance de leurs financements; iii) une stratégie de réforme à moyen terme soit convenue, sur la base du DSRP-I.

35. **Les importants arriérés du Togo envers les créanciers multilatéraux, la Banque mondiale en particulier, constituent un obstacle majeur à l'éventuelle conclusion d'un accord au titre de la FRPC.** Une étroite coordination sera nécessaire pour préparer la reprise de l'appui financier des principaux bailleurs de fonds et créanciers, au second semestre 2007. L'UE prépare plusieurs dossiers de dons importants qui pourraient servir à apurer une partie des arriérés du Togo envers la Banque européenne d'investissement (20 millions de dollars EU environ). On ne sait pas encore le traitement que la BAfD réserverait aux arriérés du Togo (15 millions de dollars EU environ). Les services de la Banque mondiale préparent une revue des besoins de la politique de développement et étudient différentes formules d'apurement des arriérés. Le montant des arriérés du Togo, établi à 105 millions de dollars EU à fin 2006 (tableau 8) est largement supérieur à celui des crédits de l'IDA qui lui sont alloués. L'apurement des arriérés suppose donc un traitement exceptionnel et/ou un possible concours des bailleurs de fonds. Les autorités entendent intensifier le dialogue avec leurs créanciers multilatéraux et se mettre en rapport avec le Club de Paris pour solliciter le rééchelonnement de la dette bilatérale et des arriérés y afférents.

VI. RISQUES ENTOURANT LE PROGRAMME

36. **Les principaux risques à court terme ont trait à l'approche de l'échéance électorale et aux faiblesses du secteur bancaire.** La mise en œuvre du PR pourrait être remise en cause par les pressions budgétaires durant la période pré-électorale, notamment l'éventualité de déficit des financements extérieurs, de dépassements de crédit et un éventuel

ralentissement de l'activité économique ou de la mobilisation des recettes publiques. L'observation des repères structurels du PR pourrait aussi pâtir de la période pré-électorale. L'autre risque, qui aurait le cas échéant des conséquences économiques à plus long terme tient au fait que toute éventuelle perturbation ou contestation du processus électoral peut faire dérailler le processus de réconciliation nationale, nuire à la confiance vis-à-vis de l'économie et faire échec à la reprise de la coopération des bailleurs de fonds. La situation financière précaire de plusieurs banques est un autre facteur important de risque macroéconomique qui pourrait avoir des répercussions néfastes à l'échelle régionale. À moyen terme, l'un des risques majeurs serait celui de l'absence de consensus politique et de la faiblesse des institutions qui pourrait entraver la mise en œuvre du programme de réforme prévu.

VII. QUESTIONS RELATIVES AUX DONNÉES

37. **Les lacunes des données communiquées freinent la surveillance et le suivi du programme (Annexe d'information, supplément II).** La mission s'est entretenue avec les autorités, de la révision des données de balance des paiements afin de corriger la sous-estimation des recettes afférentes aux services et des envois de fonds, ce qui a permis de réduire la surestimation des entrées de capitaux nettes non répertoriées ailleurs. La mission a souligné combien il importe de mettre à jour les sources des données de comptabilité nationale et de réduire le décalage de deux mois qui précède la communication des statistiques monétaires et budgétaires. Les autorités ont insisté sur la nécessité d'une assistance technique pour la mise à niveau de la capacité statistique du Togo.

VIII. ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

38. **Les récentes réformes politiques et économiques arrivent à point nommé pour rompre avec le passé.** La formation du gouvernement d'unité nationale et les préparatifs des élections législatives ont contribué à affermir la confiance vis-à-vis de l'économie et à épauler la reprise économique émergente. Les résultats du programme de référence ont été bons, ce qui est révélateur du regain de discipline budgétaire et des progrès de la gouvernance.

39. **Endiguer les pressions qui s'exercent sur le budget durant la période pré-électorale est un défi majeur à court terme.** Pour atténuer les risques de dépassement de crédit ou ceux liés à d'éventuels déficits des appuis extérieurs, il importera de renforcer le contrôle des dépenses, d'améliorer le suivi de l'exécution budgétaire et de surseoir aux dépenses non prioritaires. Le bon déroulement du processus électoral est indispensable pour affermir la confiance économique et relancer l'appui des bailleurs de fonds.

40. **La réduction des déséquilibres extérieurs dans le cadre du régime de change en vigueur nécessitera le rééquilibrage des finances publiques et la mise en œuvre des réformes visant à améliorer la productivité.** En dépit de la récente appréciation du taux de change en termes réels, il n'est pas avéré que le taux de change présente un désalignement

significatif. Pour contenir le creusement du déficit extérieur courant et progresser vers la viabilité extérieure, il importera de renforcer l'accroissement de la productivité, en particulier dans le secteur des produits marchands. Ceci exige de vastes réformes structurelles et une amélioration de la discipline budgétaire pour assurer la stabilité macroéconomique et la prévisibilité des politiques.

41. **Le grand défi à moyen terme pour le Togo est de relancer la croissance après un quart de siècle de marasme économique.** La longue crise politique et la suspension de l'appui des donateurs ont mis l'infrastructure et les institutions du Togo à rude épreuve. Pour renouer avec la croissance, il sera indispensable : i) d'améliorer la gouvernance et de faire progresser le processus de réforme politique; ii) de reprendre les relations avec la communauté des donateurs; iii) de réaffecter les ressources budgétaires en faveur de la santé, de l'éducation et de l'infrastructure; iv) de réformer les entreprises publiques des secteurs du coton et des phosphates; v) d'accroître la productivité de l'agriculture; vi) d'œuvrer avec les partenaires régionaux à la résolution de la pénurie d'énergie; vii) de développer le secteur financier, notamment en restructurant les banques en difficulté; viii) d'améliorer le climat des affaires, notamment par les réformes du cadre légal et réglementaire.

42. **La conjonction de l'assainissement budgétaire intérieur, de l'accroissement de l'aide extérieure et de l'allègement de dette sera nécessaire pour que le Togo atteigne ses objectifs économiques et sociaux dans un cadre budgétaire viable.** La poursuite des réformes visant à renforcer l'orthodoxie budgétaire sera déterminante pour accroître la mobilisation des recettes et assurer la réaffectation des crédits budgétaires en faveur de la santé, de l'éducation et de l'infrastructure. Un renforcement progressif du solde budgétaire primaire, de pair avec l'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE contribuerait à ramener la dette à des niveaux soutenables et à prévenir l'accumulation de nouveaux arriérés. La réalisation de progrès significatifs vers les OMD sera tributaire d'une forte augmentation de l'aide extérieure.

43. **Il est impératif de renforcer et de restructurer les banques en difficulté.** La sous-capitalisation et les problèmes de trésorerie de plusieurs grands établissements bancaires font peser un risque non négligeable sur la stabilité macroéconomique. Il faut donc se féliciter des récents engagements des autorités togolaises à donner suite aux recommandations de la Commission bancaire de l'UMOA et de la mission d'assistance technique du FMI qu'il conviendrait de concrétiser dès que possible. Il importe aussi de suivre attentivement les facteurs qui sous-tendent la poussée actuelle de l'expansion monétaire et d'envisager un relèvement des taux de couverture obligatoire si ce phénomène commençait à alimenter l'inflation ou à susciter des pratiques de prêts hasardeuses.

44. **La mise en œuvre satisfaisante du programme de référence pourrait ouvrir la voie à la conclusion d'un accord FRPC, mais il subsiste des obstacles de taille.** Les principaux risques à court terme qui pèsent sur la mise en œuvre du programme sont liés à d'éventuels dérapages budgétaires durant la période pré-électorale, aux retards que prendrait

la mise en œuvre des réformes structurelles et aux problèmes du secteur bancaire. Si les objectifs du programme à fin juin sont atteints, un accord FRPC pourrait être conclu plus tard dans l'année, sur la base d'un programme économique à moyen terme arrêté d'un commun accord et conforme au DSRP intérimaire final et d'assurances de financement extérieur. Toutefois, le Togo devra s'accorder auparavant avec ses créanciers officiels, y compris la Banque mondiale, sur des modalités et les ressources de l'apurement des arriérés.

45. **Les carences des données continuent d'entraver la surveillance.** Les autorités devraient établir un plan d'action et identifier les besoins en assistance technique pour améliorer les comptes nationaux et les statistiques de balance des paiements et réduire les délais de communication des données monétaires et budgétaires.

46. Il est proposé que les prochaines consultations au titre de l'article IV avec le Togo s'effectuent selon le cycle normal de 12 mois.

Tableau 4. Togo — Principaux indicateurs économiques et financiers, 2003-07

	2003	2004	2005	2006	2007
	Effectifs			Estimations	Projections ¹
(variations en pourcentage, sauf indication contraire)					
Revenu national, prix et taux de change					
PIB réel	5.2	2.3	1.2	2.0	2.9
PIB réel par habitant	2.4	-0.3	-1.3	-0.5	0.4
Déflateur du PIB	-9.9	2.8	7.4	2.1	2.0
Indice des prix à la consommation (moyenne annuelle)	-0.9	0.4	6.8	2.2	3.2
PIB (en milliards de francs CFA)	972.7	1,023.3	1,112.7	1,158.8	1,216.3
Taux de change francs CFA/dollar EU (moyenne annuelle)	580.1	527.5	527.0	524.4	...
Taux de change effectif réel (moyenne annuelle)	3.7	1.1	2.5	-1.4	...
Termes de l'échange (détérioration -)	3.7	-12.2	-3.6	-2.9	...
Situation monétaire					
Avoirs extérieurs nets 2/	0.6	27.0	-2.8	19.2	0.0
Crédit à l'État 2/	-7.4	-3.6	-1.2	-0.7	6.5
Crédit net au secteur non gouvernemental 2/	16.1	2.8	6.6	0.4	2.5
Masse monétaire au sens large M2	11.4	18.3	1.4	22.1	9.0
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2 en fin de période)	3.6	3.2	3.5	3.0	2.8
(pourcentage du PIB, sauf indication contraire)					
Investissement et épargne					
Investissement brut intérieur	10.8	11.1	11.8	13.0	13.7
Secteur public	1.1	1.5	2.8	3.6	3.6
Secteur non gouvernemental	9.8	9.5	9.1	9.4	10.1
Épargne nationale brute	6.6	8.1	6.5	7.0	7.3
Secteur public	3.5	2.5	0.3	0.8	1.1
Secteur non gouvernemental	3.1	5.6	6.2	6.2	6.3
Budget de l'État					
Recettes et dons	17.6	17.5	16.9	18.3	19.0
Recettes	17.0	16.8	15.7	16.9	16.5
Dépenses et prêts nets	15.1	16.6	19.3	21.1	21.6
Dépenses courantes	12.5	13.6	16.2	18.0	16.9
Solde global (sur base ordonnancement)	2.4	1.0	-2.4	-2.8	-2.5
Solde primaire 3/	4.5	3.2	-0.5	-1.1	-0.4
Variation des arriérés intérieurs	0.3	0.5	1.9	-0.4	0.0
Secteur extérieur					
Solde du compte courant	-4.2	-3.0	-5.3	-6.0	-6.4
Exportations (biens et services)	43.3	41.2	40.3	40.5	40.6
Importations (biens et services)	57.3	56.2	57.2	60.1	61.5
Dette extérieure publique	93.3	86.2	80.8	80.5	72.3
dont : arriérés	25.7	24.3	25.8	25.6	0.0
Service de la dette extérieure (pourcentage des exportations)	12.8	13.1	8.1	7.1	7.0
Réserves internationales brutes en mois d'importations	2.3	3.6	2.0	3.2	2.9

Sources : autorités togolaises; estimations et projections des services du FMI.

1/ Les projections reflètent les objectifs du programme de référence et supposent un rééchelonnement des arriérés et un allègement de la dette extérieure. .

2/ En pourcentage de la masse monétaire large en début de la période.

3/ Recettes totales moins dépenses, hors paiement d'intérêts et projets financés sur ressources extérieures.

Tableau 5. Togo — Balance des paiements, 2002-10

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
					Est.	Scénario de réformes ¹			
(Milliards de francs CFA)									
Solde extérieur courant	-55.8	-40.8	-30.2	-58.9	-70.1	-77.6	-81.1	-84.6	-83.0
Balance commerciale	-105.7	-91.3	-133.3	-182.8	-224.0	-249.5	-275.8	-298.7	-315.9
Exportations	295.6	347.3	317.5	314.2	319.8	333.0	358.5	388.4	424.1
<i>dont</i> : Coton	27.6	51.8	42.1	33.9	20.4	13.5	24.9	27.3	28.8
Phosphates	28.7	20.5	25.4	18.1	20.3	19.6	32.0	33.3	34.6
Ciment et clinker	51.8	72.0	61.7	52.8	54.2	60.2	64.7	68.2	72.3
Réexportations	77.6	85.4	41.7	44.5	55.7	63.4	65.9	72.3	78.3
Importations, f.à.b.	-401.3	-438.6	-450.8	-497.0	-543.8	-582.5	-634.3	-687.1	-740.0
<i>dont</i> : Importations de produits pétroliers	-103.9	-109.3	-132.6	-182.6	-213.6	-226.5	-231.2	-241.1	-252.4
Réexportations	-68.1	-74.9	-33.3	-35.6	-47.0	-55.8	-58.0	-63.7	-68.9
Services nets	-23.4	-44.4	-20.3	-5.0	-3.0	-4.3	0.2	5.5	7.9
Crédit	79.8	74.3	103.6	134.2	149.1	161.0	177.1	194.8	210.4
Débit	-103.2	-118.7	-123.9	-139.2	-152.1	-165.4	-176.9	-189.3	-202.6
Revenus nets	-15.1	-13.6	-17.7	-9.4	-13.2	-17.3	-12.4	-12.2	-12.1
Transferts courants (nets)	88.3	108.4	141.1	138.3	170.2	193.5	206.9	220.8	237.1
Privés	84.8	102.9	133.2	125.2	154.2	161.9	165.8	170.4	175.0
Publics	3.5	5.5	7.9	13.1	16.0	31.6	41.1	50.4	62.1
Compte de capital et compte financier	25.0	1.3	31.8	7.6	101.2	30.6	40.2	50.5	-219.2
Investissement direct	35.5	23.3	38.0	24.2	39.8	30.1	42.4	54.5	65.0
Investissement de portefeuille, obligations incluses	9.1	9.7	15.7	12.7	33.7	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres Investissements	-19.7	-31.7	-21.9	-29.3	27.7	0.5	-2.2	-4.0	-284.2
Capitaux publics à moyen et long terme	-23.9	-30.4	-28.6	-9.5	-10.1	-7.7	-6.5	-3.7	-275.1
Décaissements	7.9	3.3	4.9	9.9	9.5	14.6	18.0	21.8	23.1
Amortissement de la dette extérieure	-31.8	-33.6	-33.5	-19.4	-19.6	-22.3	-24.5	-25.5	-298.2
Avoirs extérieurs nets à court terme des banques	0.0	5.32	-25.3	-13.5	-2.2	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres flux de capitaux, erreurs et omissions	4.2	-6.7	32.0	-6.3	40.0	8.2	4.4	-0.3	-9.0
Balance globale	-30.8	-39.5	1.6	-51.3	31.1	-47.1	-40.9	-34.1	-302.1
Financements	30.8	39.5	-1.6	51.3	-31.1	31.4	9.4	11.9	283.9
Variation nette des avoirs extérieurs de la banque centrale ²	-14.0	-6.7	-47.1	22.3	-59.4	0.0	-11.4	-13.1	-14.0
<i>dont</i> : utilisation nette des ressources du FMI	-5.5	-7.0	-8.5	-6.0	-3.6	-3.3	-0.8	0.0	-0.2
Variation nette des arriérés	44.9	46.3	45.4	29.0	28.3	31.4	0.0	0.0	0.0
Rééchelonnement de la dette	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	250.4	20.8	25.0	25.7
Annulation de la dette	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	77.1	0.0	0.0	272.1
Apurement des arriérés	-327.5
Besoin de financement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	15.6	31.5	22.2	18.3
Pour mémoire	(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Solde extérieur courant	-5.4	-4.2	-3.0	-5.3	-6.0	-6.4	-6.3	-6.2	-5.7
Exportations de biens et services	36.6	43.3	41.2	40.3	40.5	40.6	41.7	42.8	43.9
Importations de biens et services	49.1	57.3	56.2	57.2	60.1	61.5	63.2	64.3	65.2
Réserves officielles brutes, en mois d'importations	2.6	2.3	3.6	2.0	3.2	2.9	2.9	2.8	2.8

Source : autorités togolaises; estimations et projections des services du FMI

¹ Basé sur le scénario de réformes structurelles, d'ajustement budgétaire et d'augmentation des concours des bailleurs de fonds.

Suppose le rééchelonnement/allègement de la dette extérieure et des arriérés en 2007-10, globalement conforme l'éventuel allègement de dette au titre des initiatives PPTE et IADM.

² Le signe moins indique une augmentation.

³ L'allègement de la dette en 2007 renvoie à l'éventuel apurement des

Tableau 6. Togo — Opérations financières de l'administration centrale, 2005-10

	2005	2006	2007		2008	2009	2010
	Eff.	Eff.	H1	Proj. ¹	Scénario de réformes ¹		
	(Milliards de francs CFA)						
Recettes totales et dons	188.0	211.9	111.9	231.7	259.4	290.1	322.2
Recettes totales	174.9	195.9	95.0	200.1	218.3	239.7	260.1
Recettes fiscales	162.1	179.1	90.0	185.1	201.3	220.8	238.5
Administration fiscale (DGI)	81.0	86.8	43.0	87.6	97.3	106.7	117.5
Administration douanière (DGD)	81.0	92.3	47.0	97.5	104.0	114.1	121.0
Recettes non fiscales	12.8	16.8	5.0	15.0	17.0	18.9	21.6
Dons	13.1	16.0	16.9	31.6	41.1	50.4	62.1
Dépenses totales et prêts nets	215.0	244.2	131.9	262.7	292.3	320.1	348.8
Dépenses courantes	184.1	202.5	111.2	218.5	220.4	231.5	246.2
Dépenses courantes primaires intérieures	166.8	184.7	93.6	185.6	193.9	204.3	218.2
Traitements et salaires	49.2	59.3	31.0	63.9	70.6	80.4	91.0
Biens et services	46.9	66.7	26.7	52.8	53.3	53.4	52.2
Subventions et transferts	26.6	44.0	28.3	51.7	49.8	53.7	58.0
<i>dont</i> : subvention à SOTOCO pour arriérés	...	10.4	6.0	6.0	0.0	0.0	0.0
Organismes autonomes et entités locales	8.2	5.1	2.2	5.2	6.5	6.9	7.0
Autres	35.9	9.6	4.5	7.0	3.9	0.0	0.0
Restruc. bancaire/autres imprévus	0.0	0.0	1.0	5.0	9.9	9.9	9.9
Dépenses courantes sur financement extérieur	5.7	7.3	12.0	21.7	10.3	10.9	11.6
Intérêts sur la dette	11.6	10.5	5.6	11.1	16.2	16.3	16.4
Intérieure	0.7	0.5	1.0	2.0	3.9	4.1	4.3
Extérieure	10.9	10.0	4.6	9.1	12.4	12.2	12.1
Investissement public	30.9	41.6	20.7	44.2	71.9	88.5	102.6
Financé sur ressources propres	13.6	23.5	8.5	19.7	23.1	27.2	28.9
Sur financement extérieur	17.3	18.2	12.2	24.5	48.8	61.3	73.7
Solde budgétaire primaire intérieur	-5.5	-12.3	-7.0	-5.2	1.3	8.2	13.0
Solde budgétaire sur base ordonnancement	-27.0	-32.3	-19.9	-31.0	-32.9	-29.9	-26.6
Variation des arrières et instances au Trésor	31.1	4.2	4.6	9.1	-6.4	-6.8	-7.2
Variation des arriérés intérieurs et instances au Trésor	20.7	-5.2	0.0	0.0	-6.4	-6.8	-7.2
Arriérés d'intérêts sur dette extérieure	10.4	9.4	4.6	9.1	0.0	0.0	0.0
Solde global, base caisse	4.1	-28.1	-15.3	-21.8	-39.4	-36.7	-33.8
Financement	1.8	33.1	15.3	6.2	7.9	14.5	15.5
Financements intérieurs (nets)	-7.3	24.8	9.7	-4.9	-6.4	-6.8	-7.2
Financements monétaires	-3.7	-17.8	13.2	22.2	0.5	0.1	-0.3
<i>dont</i> : FMI	-6.0	-3.6	-1.6	-3.3	-0.8	0.0	0.0
Banque centrale (hors FMI)	6.1	-17.1	13.8	24.2	1.3	0.1	-0.3
Banques commerciales	-3.8	2.9	1.0	1.3	0.0	0.0	0.0
Financements non monétaires ²	4.1	49.8	0.0	-20.2	0.0	0.0	0.0
Amort. des prêts improductifs garantis par l'État	-7.7	-7.2	-3.5	-6.9	-6.9	-6.9	-6.9
Financements extérieurs	9.1	8.3	5.6	11.1	14.3	21.3	22.8
Tirages	9.9	9.5	7.3	14.6	18.0	21.8	23.1
Amortissement de la dette	-19.4	-19.6	-11.1	-22.3	-24.5	-25.5	-298.2
Rééchelonnements obtenus	0.0	0.0	0.0	250.4	20.8	25.0	25.7
Annulation de la dette ³	0.0	0.0	0.0	77.1	0.0	0.0	272.1
Arriérés sur le principal de la dette	18.6	18.4	11.1	22.3	0.0	0.0	0.0
Apurement des arriérés	-327.5
Montant disponible pour paiement service dette ext.	...	0.0	-1.7	-3.5	0.0	0.0	0.0
Besoin de financement résiduel/financements à mobiliser	-5.8	-5.0	0.0	15.6	31.5	22.2	18.3

Tableau 6. Togo — Opérations financières de l'administration centrale, 2005-10 (fin)

	2005	2006	2007		2008	2009	2010
	Eff.	Eff.	H1	Proj. ¹	Scénario de réformes ¹		
	(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)						
Recettes totales et dons	16.9	18.3	9.2	19.0	20.2	21.3	22.3
Recettes totales	15.7	16.9	7.8	16.5	17.0	17.6	18.0
Recettes fiscales	14.6	15.5	7.4	15.2	15.7	16.2	16.5
Recettes non fiscales	1.1	1.4	0.4	1.2	1.3	1.4	1.5
Dons	1.2	1.4	1.4	2.6	3.2	3.7	4.3
Dépenses totales et prêts nets	19.3	21.1	10.8	21.6	22.8	23.5	24.1
Dépenses courantes	16.5	17.5	9.1	18.0	17.2	17.0	17.0
Dépenses courantes primaires intérieurs	15.0	15.9	7.7	15.3	15.1	15.0	15.1
Traitements et salaires	4.4	5.1	2.5	5.3	5.5	5.9	6.3
Biens et services	4.2	5.8	2.2	4.3	4.1	3.9	3.6
Subventions et transferts	2.4	3.8	2.3	4.3	3.9	3.9	4.0
Organismes autonomes et entités locales	0.7	0.4	0.2	0.4	0.5	0.5	0.5
Hors budget/non répertoriées ailleurs	3.2	0.8	0.4	0.6	0.3	0.0	0.0
Restruc. bancaire/dépenses d'urgence	0.0	0.0	...	0.4	0.8	0.7	0.7
Dépenses courantes sur financement extérieur	0.5	0.6	1.0	1.8	0.8	0.8	0.8
Intérêts sur la dette	1.0	0.9	0.5	0.9	1.3	1.2	1.1
<i>dont</i> : dette extérieure	1.0	0.9	0.4	0.8	1.0	0.9	0.8
Investissement public	2.8	3.6	1.7	3.6	5.6	6.5	7.1
Financées sur ressources propres	1.2	2.0	0.7	1.6	1.8	2.0	2.0
Sur financement extérieur	1.6	1.6	1.0	2.0	3.8	4.5	5.1
Solde budgétaire primaire intérieur	-0.5	-1.1	-0.6	-0.4	0.1	0.6	0.9
Solde global (base ordonnancement)	-2.4	-2.8	-1.6	-2.5	-2.6	-2.2	-1.8
Variation des arriérés intérieurs et des instances au Trésor	1.9	-0.4	0.0	0.0	-0.5	-0.5	-0.5
Arriérés d'intérêts sur dette extérieure	0.9	0.8	0.4	0.8	0.0	0.0	0.0
Solde global, base caisse	0.4	-2.4	-1.3	-1.8	-3.1	-2.7	-2.3
Financement	0.2	2.9	1.3	0.5	0.6	1.1	1.1
Financements intérieurs (nets)	-0.7	2.1	0.8	-0.4	-0.5	-0.5	-0.5
Financement monétaire	-0.3	-1.5	1.1	1.8	0.0	0.0	0.0
Financements non monétaires ²	0.4	4.3	0.0	-1.7	0.0	0.0	0.0
Amort. des prêts improductifs garantis par l'État	-0.7	-0.6	-0.3	-0.6	-0.5	-0.5	-0.5
Financements extérieurs (nets)	0.8	0.7	0.5	0.9	1.1	1.6	1.6
Tirages	0.9	0.8	0.6	1.2	1.4	1.6	1.6
Amortissement de la dette	-1.7	-1.7	-0.9	-1.8	-1.9	-1.9	-20.6
Rééchelonnements obtenus	0.0	0.0	0.0	20.6	1.6	1.8	1.8
Annulation de la dette ³	0.0	0.0	0.0	6.3	0.0	0.0	18.8
Arriérés sur le principal de la dette	1.7	1.6	0.9	1.8	0.0	0.0	0.0
Montant disponible pour paiement service dette ext.	...	0.0	-0.1	-0.3	0.0	0.0	0.0
Besoin de financement résiduel/financements à mobiliser	-0.5	-0.4	0.0	1.3	2.5	1.6	1.3
Pour mémoire :							
Dépenses sociales ⁴	5.1	6.2	...	6.4	7.8	9.4	11.3
<i>dont</i> : financées sur ressources extérieures	1.1	0.8	...	1.1	2.3	3.0	3.8
PIB nominal (en milliards de francs CFA)	1,113	1,159	1,216	1,216	1,284	1,362	1,445

Sources: autorités togolaises et projections des services du Fonds.

¹ Les projections pour 2007 sont basées sur les objectifs du programme de référence et le budget 2007. Hypothèse d'un apurement

et d'un rééchelonnement de la dette et des arriérés extérieurs sur 2007-10, globalement conformes au possible allègement de la dette au titre des initiatives PPTE et IADM.

² Y compris l'émission obligataire sur le marché régional et les variations des comptes de passage.³ L'annulation de dette pour 2007 fait référence à l'éventuel apurement des arriérés sur la base de dons.⁴ Y compris les salaires des secteurs de la santé et de l'éducation, ainsi que les transferts au titre des retraites.

Tableau 7. Togo — Situation monétaire, 2005-07

	2005	2006			2007
	Déc.	Juin Est.	Sept. Est.	Déc. Est.	Déc. Proj. ¹
	(Milliards de francs CFA)				
Avoirs nets extérieurs	145.1	203.2	209.7	206.7	206.7
BCEAO	91.9	153.2	155.2	151.3	151.3
Avoirs	108.2	180.5	201.5	185.0	181.9
Engagements	16.3	27.2	46.4	33.7	30.5
Banques de dépôts	53.2	50.0	54.6	55.4	55.4
Avoirs	92.1	90.2	94.3	91.3	91.3
Engagements	38.9	40.2	39.7	35.9	35.9
Avoir intérieurs nets	176.6	143.2	161.1	186.1	221.4
Crédit à l'État	12.0	10.4	12.9	9.8	35.3
BCEAO	7.1	-21.9	-12.9	-13.6	10.6
Banques de dépôts	5.0	32.3	25.9	23.4	24.7
Crédit au reste de l'économie	195.1	165.4	175.0	196.2	206.0
Autres (net)	-30.5	-32.6	-26.8	-19.9	-19.9
Base monétaire (M2)	321.7	346.4	370.8	392.8	428.3
Circulation fiduciaire	63.2	70.1	82.1	100.1	92.1
Banques de dépôts	258.5	276.3	288.8	292.7	336.2
	(Variation annuelle, en pourcentage de la base monétaire du début de période)				
Avoirs nets extérieurs	-2.8	18.1	20.1	19.2	0.0
BCEAO	-7.0	19.1	19.7	18.5	0.0
Banques de dépôts	4.3	-1.0	0.4	0.7	0.0
Avoir intérieurs nets	4.2	-10.4	-4.8	2.9	9.0
Crédit à l'État	-1.2	-0.5	0.3	-0.7	6.5
Crédit au reste de l'économie	6.6	-9.2	-6.2	0.4	2.5
Autres (net)	-1.2	-0.7	1.2	3.3	0.0
Base monétaire (M2)	1.4	7.7	15.3	22.1	9.0
Circulation fiduciaire	-3.2	2.1	5.9	11.5	-2.0
Banques de dépôts	4.6	5.5	9.4	10.6	11.1
Pour mémoire					
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2 en fin de période)	3.5	3.0	2.8

Source : Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (BCEAO); estimations et projections des services du FMI.

1/ Basées sur les objectifs du programme de référence.

Tableau 8. Togo — Dette extérieure publique, 2004-06

	2004		2005		2006 (Prél.)	
	Total	dont : arriérés	Total	dont : arriérés	Total	dont : arriérés
(Millions de dollars EU)						
Total	1,600.3	336.7	1,625.8	367.6	1,819.7	577.3
Multilatérale	967.3	78.0	906.4	123.6	1,032.1	157.9
Banque mondiale	731.0	59.1	666.9	67.0	715.3	104.5
BAfD	133.6	10.2	116.2	12.1	128.6	15.4
Autres	102.7	36.4	123.3	25.3	188.3	38.0
Bilatérale	632.7	258.4	719.4	243.7	787.6	419.4
Club de Paris	506.0	174.3	579.3	218.5	687.7	404.0
Non membres du Club de Paris	126.7	84.2	140.1	25.2	99.9	15.4
(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)						
Total	86.2	24.3	80.8	25.8	80.5	25.6
Multilatérale	48.6	5.1	45.1	6.4	45.7	7.0
Banque mondiale	34.9	2.8	33.2	4.0	31.7	4.6
BAfD	6.4	0.5	5.8	0.9	5.7	0.7
Autres	7.3	1.7	6.1	1.4	8.3	1.7
Bilatérale	37.6	19.2	35.8	19.4	34.9	18.6
Club de Paris	30.1	17.7	28.8	17.4	30.4	17.9
Non membres du Club de Paris	7.5	1.5	7.0	2.0	4.4	0.7
<i>Pour mémoire</i>						
PIB nominal (milliards de francs CFA)	1023.3		1112.7		1158.8	
période)	489.3		553.3		512.9	

Sources : autorités togolaises; estimations des services du FMI.

Tableau 9. Togo — Dette intérieure publique, 2005-06
(Millions de francs CFA)

Type de dette	2005		2006	
	Total	dont : arriérés	Total	dont : arriérés
Dette commerciale 1/	33,797	33,797	36,497	36,497
<i>dont</i> : subventions et transferts	12,419	-	12,419	-
Dette financière 2/	173,418	36,253	204,492	37,222
<i>dont</i> : CNSS	82,906	16,149	87,880	17,118
BCEAO	18,090	-	15,390	-
Banques commerciales 3/	53,953	1,635	46,753	1,635
<i>dont</i> : prêts impr. BTCI 4/	23,000	-	18,800	-
prêts impr. UTB 4/	10,474	-	8,074	-
Entreprises publiques	18,469	18,469	18,469	18,469
Émission obligataire	-	-	36,000	-
Dette sociale 5/	5,848	5,848	-	-
Dépôts au Trésor 6/	17,966	-	17,966	-
Total	231,029	75,898	258,955	73,719
<i>Pour mémoire</i>				
Est. du total de la dette intérieure d'après les autori	278,374	-	311,129	-
<i>dont</i> : dette commerciale	103,440	-	99,805	-
autres dettes commerciales	16,129	-	16,130	-
dette financière	113,199	-	163,383	-
autres engagements et découverts	45,606	-	31,811	-
Audit du total de la dette par KPMG	318,555	-	-	-
<i>dont</i> : validée	231,029	-	-	-
en suspens	6,520	-	-	-
non vérifiable	14,040	-	-	-
rejetée	66,966	-	-	-

Sources : résultats préliminaires de l'audit par KPMG (données de 2005); autorités togolaises; estimations des services du FMI.

1/ Y compris les livraisons de biens et prestations de services par des fournisseurs privés, pour l'essentiel en arriérés.

2/ Y compris les emprunts auprès de banques commerciales et d'entreprises publiques.

3/ Y compris la souscription de l'émission obligataire de 36 milliards de franc CFA, par des banques locales et étrangères en 2006.

4/ Y compris les prêts improductifs aux entreprises publiques, prises en charge par l'État.

5/ Y compris les arriérés au titre des salaires et des cotisations sociales.

6/ Y compris les comptes de dépôt d'organisme publics, de collectivités locales et d'entreprises privées et publiques au Trésor.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT ET
FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

TOGO

Analyse conjointe de la Banque mondiale et du FMI sur la viabilité de la dette

Préparée par les services de l'Association internationale de développement et du
Fonds monétaire international

22 mai 2007

Dans la présente analyse conjointe de viabilité de la dette (AVD) les services du FMI et de la Banque mondiale appliquent à leurs projections le modèle des pays à faible revenu en considérant un scénario sans réformes et un scénario avec réformes qui tient également compte d'un éventuel allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE renforcée et de l'IADM. L'analyse montre que le Togo est surendetté, avec de considérables arriérés envers la Banque mondiale et d'autres créanciers officiels, et que ses ratios de dette en VAN devraient rester nettement supérieurs aux seuils spécifiques au pays à long terme. Le scénario de réforme illustre les avantages qui pourraient découler d'un éventuel allègement, d'un ajustement budgétaire et de réformes économiques. Selon divers tests de résistance la dette publique et la dette extérieure devraient rester viables dans le scénario de réforme. Cependant, sans réformes structurelles et budgétaires les principaux indicateurs montrent que la dette devient insoutenable.

Introduction

1. Le Togo mène à l'heure actuelle un programme de référence suivi par le FMI qui pourrait aboutir à un autre programme appuyé par la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) du FMI et, à terme, à un allègement dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée et de l'IADM¹. Les services des deux institutions ont donc retenu deux scénarios : l'un qui ne prévoit aucune réforme et se caractérise par une faible croissance et des déficits budgétaires prononcés, et l'autre qui envisage des réformes et une reprise économique étayée par des réformes structurelles, une assistance extérieure plus fournie et un

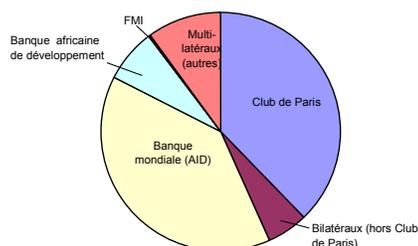
¹ Le Togo fait partie de la liste limitative («ring-fenced») de pays qui tenaient les critères de revenu et d'endettement dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée à la fin 2004 et qui pourraient être éventuellement admissibles à un allègement de la dette au titre de cette initiative et de l'IADM. Avec des recettes intérieures qui dépassent à 15 % du PIB et un ratio exportations/PIB de plus de 30 %, le Togo pourrait bénéficier d'un allègement au titre du « guichet budgétaire » de l'initiative PPTE renforcée, auquel cas il serait tenu compte d'un seuil de VAN de la dette/recettes de 250 %.

éventuel allégement de la dette. Le premier scénario sert à déterminer l'ampleur de l'endettement du Togo. Le second illustre l'impact que pourraient avoir les réformes et l'allégement et il sert à examiner la solidité des indicateurs de dette projetés (après l'allégement) face à divers chocs.

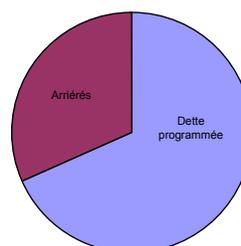
Endettement actuel

2. **La dette publique du Togo, arriérés compris, était estimée à 2,3 milliards de dollars ÉU à la fin 2006, soit 103 % du PIB.** La dette extérieure était estimée à 1,8 milliard de dollars (81 % du PIB), l'essentiel étant dû à la Banque mondiale et aux créanciers du Club de Paris (0,7 milliard chacun). Les arriérés représentent aujourd'hui près du tiers de la dette extérieure totale. La dette du Togo envers le FMI est relativement modeste (8,2 millions de dollars ÉU à la fin 2006), et le pays est à jour dans ces obligations. La dette publique a certes diminué depuis 2000, mais cela s'explique principalement par l'appréciation du franc CFA (rattaché à l'euro) par rapport au dollar ÉU et aux autres devises². Sans cette appréciation, le ratio dette/PIB aurait été supérieur d'environ 20 % à son niveau actuel.

Graphique 1. Les principaux créanciers sont la Banque mondiale et le Club de Paris.



Graphique 2. Près d'un tiers de la dette extérieure du Togo est en situation d'arriérés.



3. **Le Togo est surendetté.** Le Togo a des arriérés envers la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et d'autres créanciers multilatéraux et bilatéraux (sauf le FMI). À la fin de 2006, le ratio de la valeur actualisée nette (VAN) de la dette extérieure par rapport aux exportations était estimé à 162 %, et le ratio de la VAN de la dette par rapport aux recettes à 388 %, soit nettement au dessus des seuils indicatifs dans les deux cas (tableau 1). De plus, comme le Togo n'a pas assuré l'essentiel du service de sa dette extérieure durant ces dernières années, les arriérés sur le capital et les intérêts se sont rapidement accumulés et représentent aujourd'hui une part substantielle de la dette globale (graphique 2). Les indicateurs de service de la dette par rapport aux exportations ou aux

² Entre la fin 2000 et la fin 2006, le franc CFA s'est apprécié de 42 % par rapport au dollar ÉU, passant de 729 FCFA à 513 FCFA pour un dollar.

recettes intérieures sont inférieurs aux seuils pertinents, notamment du fait qu'une grande part de la dette est en situation d'arriérés³.

Tableau 1. Togo — Principaux indicateurs de viabilité de la dette extérieure
(en pourcentage)¹
(Scénario sans réformes)

	Seuil indicatif ²	2006 (Est.)	2027 (Proj.)
VAN dette/PIB	30	65,6	52,6
VAN dette/exportations	100	162,1	133,3
VAN dette/ recettes (dons exclus)	200	387,9	329,5
Service dette/exportations	15	7,1	8,3
Service dette/ recettes (dons exclus)	25	16,9	20,4

¹ Tous les indicateurs de dette concernent la VAN de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, et le scénario sans réforme décrit au tableau 2.

² Seuil de viabilité de la dette tributaire des politiques mises en œuvre au-delà duquel les pays dont les politiques et les institutions ont reçu des évaluations comparables risqueraient, avec un taux de probabilité de 20 %, de souffrir d'un incident prolongé de surendettement durant l'année à venir. Les seuils indiqués concernent les pays à faible revenu dont les institutions sont de faible qualité, vu le score reçu par le Togo dans l'évaluation que fait la Banque mondiale des politiques et institutions nationales (CPIA, moyenne 2003–05), qui se situe dans le quintile inférieur des pays couverts.

Perspectives macroéconomiques à long terme

4. **La croissance du Togo est particulièrement faible et le revenu par habitant a diminué depuis le début des années 80.** Les troubles politiques et les faiblesses en matière de gouvernance ont porté préjudice au climat des affaires et l'accès au crédit a souffert des mauvais résultats des banques publiques. Sans réformes économiques de grande envergure et sans complément d'aide extérieure la situation a peu de chances d'évoluer. Le scénario sans réforme (tableau 2) prévoit donc une croissance du PIB aux alentours de sa moyenne à long terme de 1³/₄ % (inférieure à la croissance démographique), un déficit budgétaire global supérieur à 5 % du PIB, l'accumulation continue d'arriérés et de gros déséquilibres extérieurs. Dans ce scénario les indicateurs de dette en VAN se maintiennent nettement au-dessus des seuils indicatifs signalés au tableau 1 et aux graphiques 6–7. Les indicateurs de viabilité de la dette relatifs au service de la dette restent en dessous des seuils pertinents (voir par exemple le graphique 8), surtout du fait qu'une part importante de la dette est en situation d'arriérés et qu'aucun service n'est programmé.

³ Si l'on suppose un remboursement des arriérés sur une période de 20 ans et un taux d'intérêt de 4 %, le service de la dette représenterait 11 % des exportations et 26 % des recettes publiques (à l'exclusion des dons) en 2006; ce dernier ratio dépasserait le seuil indicatif pertinent.

5. **Les perspectives plus favorables du scénario de réformes (tableau 2) tiennent à l'application d'un vaste programme de réformes, à laquelle s'ajoutent une augmentation de l'aide extérieure et l'effet estimé d'un allègement éventuel dans le cadre de l'initiative PPTE et de l'IADM.** Le taux de croissance annuel du PIB réel passe à près de 3½-4 %, grâce une augmentation de l'investissement direct étranger, un meilleur accès du secteur privé au crédit et une mise à niveau des infrastructures fondamentales. Pour ce faire, le scénario table sur une augmentation de l'aide extérieure à 6 % du PIB (dont deux tiers sous forme de dons), des mesures pour accroître l'efficacité grâce à une meilleure gouvernance, le redéploiement des crédits budgétaires en faveur de l'investissement public, des mesures pour améliorer le climat des affaires, et une réforme des entreprises publiques et du secteur bancaire.

Tableau 2. Togo — Perspectives économiques dans les scénarios avec et sans réformes
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Scénario sans réforme			Scénario de réformes		
	2007	2017	2027	2007	2017	2027
Investissement et épargne						
PIB réel (% de variation)	2,1	1,7	1,7	2,9	3,5	3,5
PIB réel par habitant (% de variation)	0,4	0,9	0,9	1,2	2,6	2,6
PIB (milliards FCFA)	1.206,8	1.707,4	2.415,6	1.216,3	2.163,2	3.719,6
Investissement et épargne						
Investissement intérieur brut	12,5	12,3	12,3	13,7	22,6	22,6
Public	3,4	3,3	3,3	3,6	7,0	7,0
Non public	9,1	9,0	9,0	10,1	15,6	15,6
Épargne intérieure brute	6,1	4,7	4,6	7,3	18,1	18,2
Public	1,1	-1,9	-2,1	1,1	5,5	5,6
Non public	5,0	6,5	6,7	6,3	12,6	12,6
Budget de l'État						
Total recettes et dons	17,5	17,0	17,0	19,0	22,4	22,4
<i>dont</i> : dons	1,6	1,0	1,0	2,6	4,2	4,2
Total dépenses et prêts nets	21,1	22,1	22,4	21,6	23,9	23,8
Solde global (base ordonnancements)	-3,6	-5,2	-5,4	-2,5	-1,5	-1,4
Solde intérieur primaire	-1,4	-2,2	-2,2	-0,4	1,0	1,0
Secteur extérieur						
Solde des transactions courantes	-6,4	-7,6	-7,7	-6,4	-4,6	-4,4
Investissement direct étranger	2,5	3,0	3,0	2,5	4,5	4,5

Sources: autorités togolaises; estimations et projections des services du FMI.

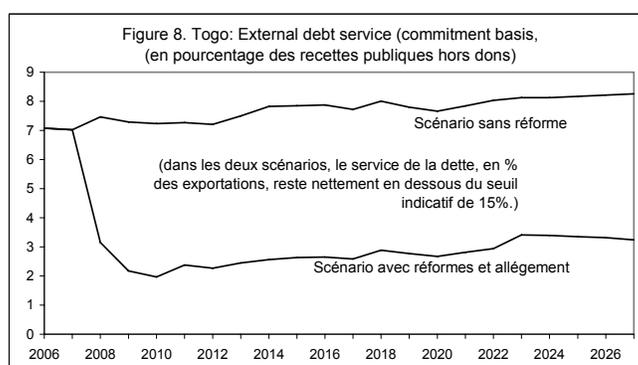
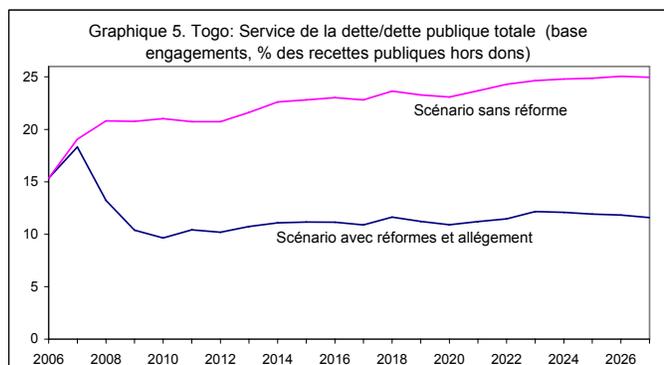
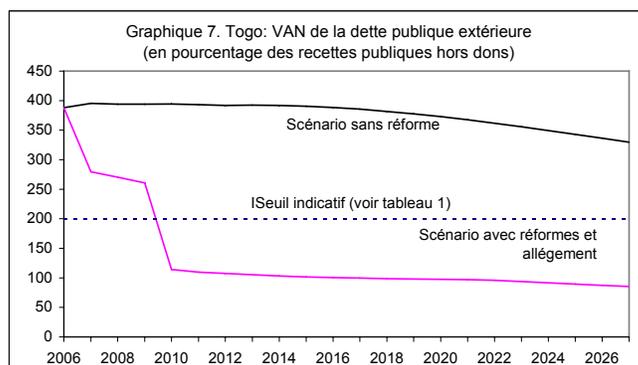
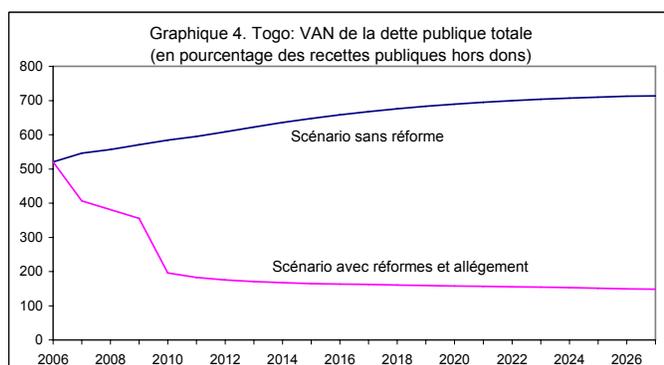
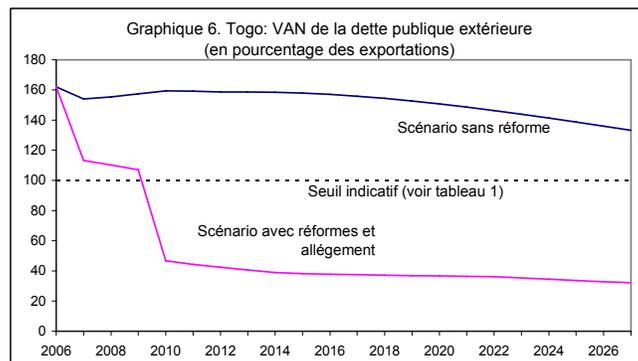
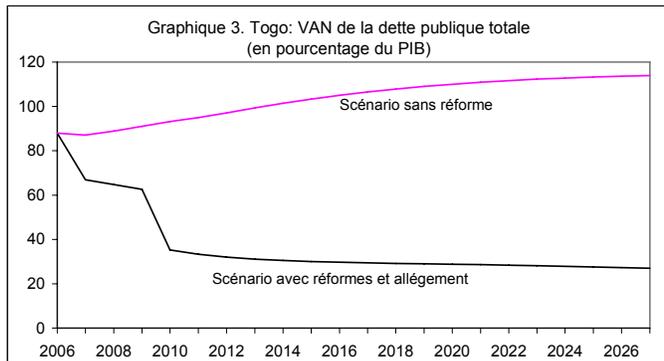
6. **Pour conclure un accord FRPC le Togo devrait s'entendre avec ses interlocuteurs sur un apurement des arriérés de la dette extérieure publique.** À cet égard, l'UE est en train de mettre au point plusieurs dons de grande envergure qui pourraient partiellement permettre au Togo d'apurer ses arriérés envers la Banque européenne d'investissement (environ 20 millions de dollars). Les services de la Banque mondiale ont entamé une revue des besoins en matière de politique de développement et sont en train d'étudier diverses options d'apurement des arriérés, qui à la fin 2006 se chiffraient à quelque 105 millions de dollars. Les autorités entendent intensifier leur dialogue avec les créanciers

multilatéraux et se mettre en rapport avec le Club de Paris pour demander un rééchelonnement de la dette et des arriérés bilatéraux.

Analyse de viabilité de la dette

7. **D’après les projections de la dette publique et du service de la dette dans le scénario sans réforme, la dette publique du Togo serait insoutenable sans ajustements de la politique économique et sans allègement de la dette** (graphiques 3-8 et tableaux 3-4). Dans ce scénario, la VAN de la dette publique totale (extérieure et intérieure) devrait passer de 88 % du PIB en 2006 à 114 % du PIB en 2027, et de 520 % des recettes publiques (à l’exclusion des dons) à 714 % (graphiques 3–4). Durant la même période, le service de la dette augmenterait de 15 % à 25 % des recettes publiques (à l’exclusion des dons) (graphique 5). S’agissant de la dette extérieure, la situation est semblable. Certes, la VAN de la dette extérieure diminuerait légèrement —de 388 % des recettes publiques en 2006 à 329 % en 2027 — mais elle se maintiendrait nettement au-dessus du seuil indicatif de 200 %, comme l’illustrent les graphiques 6–7. Le ratio VAN de la dette extérieure/exportations resterait nettement supérieur au seuil indicatif de 100 % (il serait ramené de 162 % en 2006 à 133 % en 2027), et le service de la dette extérieure connaîtrait une certaine augmentation (à 8 % des exportations en 2027).

Graphiques 3–8. Dans le scénario sans réforme, les indicateurs de dette restent nettement supérieurs aux seuils pertinents, alors que dans le scénario avec réformes et allègement de la dette, ils affichent un net fléchissement.



8. **Le scénario avec réformes prévoit une forte diminution de la dette extérieure et de la dette publique totale**, grâce à l'allègement accordé dans le cadre des initiatives PPTE et IADM, mais également à une amélioration des perspectives macroéconomiques et budgétaires à plus long terme du fait de la mise en œuvre d'un vaste programme de réformes. Dans ce scénario, la VAN de la dette publique totale descend jusqu'à 27 % du PIB (148 % des recettes publiques) en 2027, et la VAN de la dette extérieure est ramenée à 16 % du PIB, 32 % des exportations et 85 % des recettes publiques (tableau 5). Le service de la dette extérieure connaît un net fléchissement du fait du rééchelonnement et de l'effacement de la dette et des arriérés, notamment dans le cadre des initiatives PPTE et IADM entre 2007 et 2010, puis s'accroît légèrement à environ 3 % des exportations (tableau 7). Tous les

indicateurs de dette restent nettement en dessous des seuils d'endettement pertinents signalés au tableau 1.

9. **Les tests de résistance portent surtout sur la viabilité de la dette et sur la capacité d'adaptation, au regard de certains indicateurs de dette fondamentaux, dans le scénario avec réformes après allègement.** On suppose donc que tous les chocs se produiront à partir de 2011. Les tests sont décrits de façon synoptique aux graphiques 9–11 et au tableau 6 (pour la dette publique totale), et aux graphiques 12–14 et au tableau 8 (pour la dette extérieure).

10. **Les indicateurs de dette se maintiennent en dessous des seuils pertinents dans la plupart des tests de résistance qui simulent des chocs temporaires ou des changements de cap dans la politique économique.** Pour la plupart des chocs temporaires et des changements de cap, la dette s'accroît en 2011–12, diminue progressivement par la suite et finit par atteindre un niveau soutenable à long terme (voir tests de seuil des tableaux 6 et 8). La dette extérieure est particulièrement sensible au test de résistance B4 (tableau 8), qui envisage de recourir à la dette pour financer le manque à percevoir en transferts de l'étranger et en IDE à hauteur de quelque 20 % du PIB sur deux ans. Dans ce cas, la VAN de la dette extérieure dépasse le seuil indicatif pertinent (graphique 12), mais elle finit par revenir à un niveau viable. Face à un choc brutal de la production (test de seuil B1 du tableau 6), avec deux années successives de croissance du PIB réel à 5½ points en dessous du niveau tendanciel, la dette publique en pourcentage du PIB augmenterait mais ne reviendrait pas ultérieurement à un niveau inférieur.

11. **La dette peut redevenir non viable (même après allègement) en cas de revirement permanent des réformes budgétaires/économiques ou en présence d'un choc économique permanent sans riposte adéquate des autorités.** Comme signalé dans les scénarios de rechange des tableaux 6 et 8 (graphiques 9-14), si les variables fondamentales (comme la croissance, les soldes budgétaires ou les flux extérieurs) retombent à leur moyenne historique, la dette tendra à s'alourdir à terme et dans certains cas elle risquera de dépasser les seuils indicatifs à l'horizon 2027. Dans le même ordre d'idées, le test de seuil B5 du tableau 6 montre qu'une augmentation ponctuelle de la dette publique de 30 % entraînerait une montée graduelle du niveau d'endettement sur le long terme. Ceci montre que l'allègement de la dette à lui seul ne suffit pas à la rendre viable si les réformes économiques et budgétaires ne sont pas soutenues. Il apparaît en outre que les chocs économiques permanents exigeront des ajustements budgétaires allant bien au-delà des politiques envisagées dans le scénario de réformes pour assurer la viabilité de la dette.

Graphiques 9–14. Tests de résistance dans le scénario de réformes avec allègement de la dette.

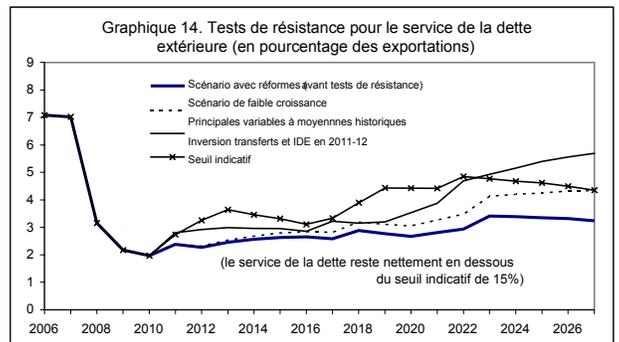
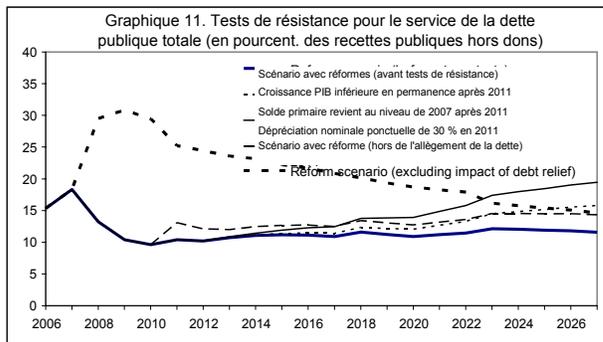
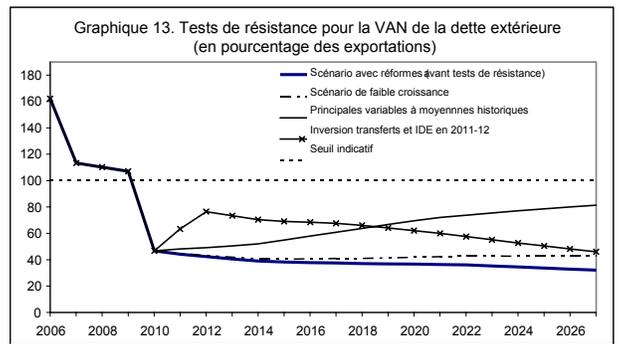
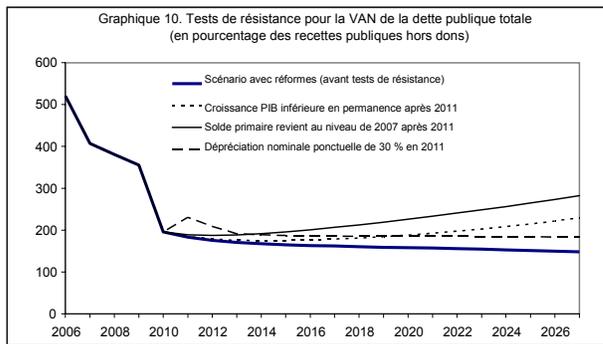
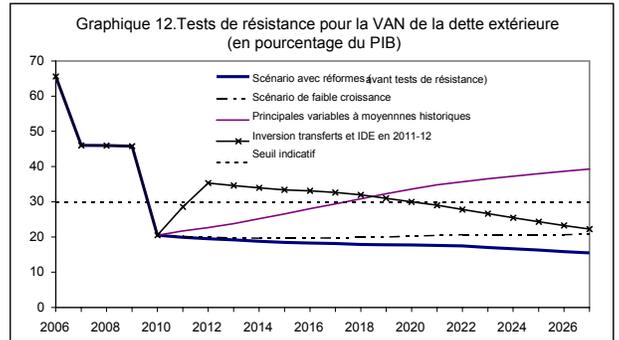
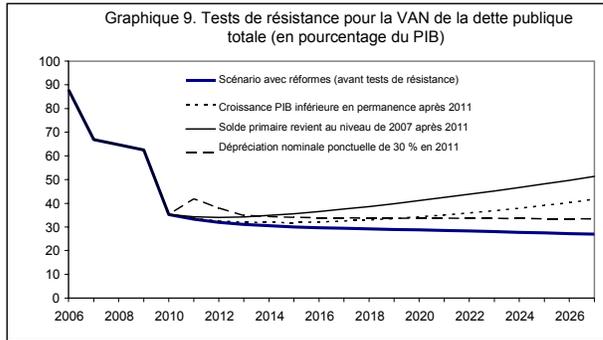


Tableau 3. Togo — Cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario sans réforme, 2004–27
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif		Moyenne historique ⁵	Écart type ⁵	Projections										Moyenne 2013–27		
	2006	2007			2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017			
Dette du secteur public¹	102.9	103.3	104.9	107.0	109.0	110.8	113.1	123.6	141.8								
dont : dette libellée en devises	80.5	79.3	78.9	78.8	78.7	78.6	78.6	78.6	80.5								
Variation de la dette du secteur public	1.3	0.4	1.7	2.1	2.0	1.8	2.3	2.0	1.7								
Flux générateurs d'endettement net identifiés	-7.1	-1.9	0.0	0.6	0.6	0.3	1.3	1.0	0.7								
Déficit primaire	1.9	2.6	3.5	3.7	3.7	3.7	3.7	3.5	3.7								
Recettes et dons	18.3	17.5	17.0	17.0	17.0	17.0	17.0	17.0	17.0								
dont : dons	1.4	1.6	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0								
Dépenses primaires (hors intérêts)	20.2	20.2	20.5	20.7	20.7	20.7	20.7	20.7	20.7								
Dynamique endogène de la dette	-8.9	-4.5	-3.5	-3.1	-3.2	-3.4	-2.5	-2.7	-3.1								
Contribution du différentiel de taux d'intérêt/croissance	-3.1	-3.2	-2.4	-2.4	-2.4	-2.6	-2.6	-2.9	-3.2								
dont : contribution du taux d'intérêt moyen	-1.1	-1.1	-0.7	-0.6	-0.6	-0.7	-0.8	-0.8	-0.9								
dont : contribution de la croissance du PIB réel	-2.0	-2.1	-1.7	-1.8	-1.8	-1.8	-1.9	-2.0	-2.3								
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	-5.8	-1.4	-1.1	-0.7	-0.8	-0.9	0.2								
Autres flux générateurs de dette identifiés	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0								
Produit des privatisations (négatif)	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0								
Constataion des engagements implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0								
Allègement de la dette (PPTTE et autre)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0								
Autres (préciser, par ex. recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0								
Résidu, y compris variations des actifs	8.4	2.3	1.6	1.4	1.5	1.5	1.0	1.0	1.0								
VAN de la dette du secteur public	87.9	87.1	88.9	91.0	93.2	94.9	97.0	106.5	113.9								
dont : dette libellée en devises	65.6	63.1	62.9	62.9	62.9	62.7	62.5	61.5	52.6								
dont : extérieure	65.6	63.1	62.9	62.9	62.9	62.7	62.5	61.5	52.6								
VAN engagements conditionnels (non inclus dans dette publ.)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0								
Écart de financement brut ²	5.9	7.3	7.9	8.1	8.1	8.1	8.1	8.4	8.7								
VAN dette publique/recettes (en pourcentage) ³	520.1	545.9	557.1	570.7	584.1	595.0	608.3	667.5	713.9								
dont : extérieure	387.9	395.5	394.0	394.1	394.3	393.3	392.0	385.4	329.5								
Ratio service dette/recettes (en pourcentage) ^{3,4}	15.4	19.1	20.8	20.8	21.0	20.7	20.7	22.8	25.0								
Déficit primaire qui stabilise le ratio dette/PIB	0.6	2.3	1.9	1.7	1.7	1.9	1.5	1.7	2.1								
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires																	
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	2.0	1.1	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.8	1.7								
Taux d'intérêt nominal moyen sur dette en devises (%)	1.1	1.8	1.0	1.3	1.2	1.1	1.1	1.2	1.0								
Taux d'intérêt réel moyen sur dette en monnaie nationale (%)	-1.9	-0.9	-1.2	-0.5	-0.2	0.0	-0.3	-0.4	-0.3								
Dépréciation du taux de change réel (% „+“ pour dépréciation)	-7.4	-0.2	-1.8								
Taux d'inflation (déflateur PIB, %)	2.1	2.7	2.0	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8								
Croissance dépenses primaires réelles (avec déflateur PIB, %)	12.5	4.1	16.6	3.3	2.7	1.7	1.7	2.2	1.7								
Élément de don des nouveaux emprunts publics (en %)	31.6	31.6	31.6	31.6	31.6	31.6	31.6	31.6	31.6								

Sources : autorités togolaises; estimations et projections des services du FMI.

¹ Dette des administrations publiques.

² L'écart de financement brut est défini comme le service de la dette plus le stock de la dette à court terme en fin de dernière période.

³ Recettes à l'exclusion des dons.

⁴ Le service de la dette est défini comme la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

⁵ Les moyennes historiques et les écarts type sont en général calculés sur les dix dernières années, sous réserve de la disponibilité des données.

Tableau 4. Togo — Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario sans réforme, 2007–27¹
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif		Projections										Moyenne	
	2006	historique ⁶	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2017	2027	Moyenne 2007–12	Moyenne 2013–27		
Dette extérieure (nominale) 1	80,5		79,3	78,9	78,8	78,7	78,6	78,6	78,6	80,2				
dont: dette publique contractée ou garantie par l'État	80,5		79,3	78,9	78,8	78,7	78,6	78,6	78,6	80,2				
Variation de la dette extérieure	-11,8		-1,3	-0,4	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,1	0,2				
Flux généraux d'endettement net identifiés	-5,7		2,4	1,9	2,4	3,0	3,4	3,4	3,4	3,4				
Déficit du solde des transactions courantes hors intérêts	5,2	4,7	5,7	5,2	5,8	6,4	6,8	6,8	6,8	6,8		6,8		
Déficit de la balance des biens et des services	19,6		21,0	20,8	21,0	21,3	21,3	21,3	21,3	21,3				
Exportations	40,5		40,9	40,4	39,9	39,4	39,4	39,4	39,4	39,4				
Importations	60,1		62,0	61,2	60,9	60,7	60,7	60,7	60,7	60,7				
Transferts courants nets (néгатif = entrée)	-14,7	-10,2	-16,0	-15,6	-15,2	-14,8	-14,4	-14,4	-14,4	-14,4		-14,4		
Autres flux du solde des trans. courantes (néгатif = entrée nette)	0,3		0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
IDE net (néгатif = entrée)	-3,4	-2,6	-2,5	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0		-3,0		
Dynamique endogène de la dette 2	-7,4		-0,8	-0,3	-0,3	-0,4	-0,4	-0,5	-0,5	-0,4				
Contribution du taux d'intérêt nominal	0,9		0,8	1,0	0,9	0,9	0,9	0,8	0,8	0,9				
Contribution de la croissance du PIB réel	-1,7		-1,6	-1,3	-1,3	-1,3	-1,3	-1,3	-1,3	-1,3				
Contribution des variations des prix et des taux de change	-6,6					
Residu 3	-6,1		-3,6	-2,2	-2,5	-3,1	-3,5	-3,4	-3,3	-3,2				
dont : financement exceptionnel	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
VAN de la dette extérieure 4	65,6		63,1	62,9	62,9	62,9	62,7	62,5	61,5	52,6				
En pourcentage des exportations	162,1		154,1	155,4	157,4	159,5	159,1	158,6	155,9	133,3				
VAN de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État	65,6		63,1	62,9	62,9	62,9	62,7	62,5	61,5	52,6				
En pourcentage des exportations	162,1		154,1	155,4	157,4	159,5	159,1	158,6	155,9	133,3				
Ratio service de la dette/exportations (%)	7,1		7,0	7,5	7,3	7,2	7,3	7,2	7,7	8,3				
Ratio service dette contractée ou garantie par l'État/exportations (%)	7,1		7,0	7,5	7,3	7,2	7,3	7,2	7,7	8,3				
Écart de financement brut total (milliards dollars É.U.)	0,1		0,3	0,1	0,2	0,3	-0,2	-0,2	-0,3	-0,4				
Déficit courant hors intérêts qui stabilise le ratio de la dette	17,0		6,9	5,5	5,8	6,5	6,9	6,9	6,8	6,6				
Principales hypothèses macroéconomiques														
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	2,0	1,1	2,1	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7		1,7		
Déflateur du PIB en dollars É.U. (variation en pourcentage)	7,7	3,8	5,2	3,8	3,1	3,0	3,2	2,4	3,4	1,8		1,8		
Taux d'intérêt effectif (%) 5	1,0	1,0	1,0	1,3	1,3	1,2	1,1	1,1	1,2	1,1		1,1		
Croissance des exportations de B&S (en dollars É.U., en %)	5,1	7,6	8,7	4,3	3,5	3,4	4,9	4,2	4,8	3,5		3,5		
Croissance des importations de B&S (en dollars É.U., en %)	9,9	8,0	10,8	4,3	4,3	4,3	4,9	4,2	5,5	3,5		3,5		
Élément de don des nouveaux emprunts publics (en %)	35,6	35,6	35,6	35,6	35,6	35,6	35,6	35,6		35,6		
<i>Pour mémoire:</i>														
PIB nominal (milliards dollars É.U.)	2,2		2,4	2,5	2,6	2,8	2,9	3,0	3,6	5,1				

Source : simulations des services du FMI.

1/ Dette extérieure du secteur public.

2/ Calculée selon la formule $[r - g - \rho(1+g)] / (1+g+p+g\rho)$ fois le ratio de la dette de la période précédente, avec r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel, et ρ = taux de croissance du déflateur du PIB en dollars É.U.

3/ Inclut le financement exceptionnel (variations des arriérés et allègements de dette); les variations des avoirs extérieurs bruts; les réévaluations; et (pour les projections uniquement) la contribution

des variations des prix et des taux de change.

4/ Repose sur l'hypothèse que la VAN de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur nominale.

5/ Paiements d'intérêts de l'année en cours divisés par l'encours de la dette de la période précédente.

6/ Les moyennes historiques et les écarts type sont en général calculés sur les dix dernières années, sous réserve de la disponibilité des données.

Tableau 6. Togo — Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette publique (Scénario avec réformes), 2007–27

	Projections							
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2017	2027
Ratio VAN de la dette/PIB								
Scénario avec réformes	67	65	63	35	33	32	30	27
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire aux moyennes historiques	35	34	34	38	53
A2. Solde primaire revient au niveau de 2007 à partir de 2001	35	34	34	38	51
A3. Croissance du PIB inférieure en permanence ¹	35	34	33	33	42
B. Tests de seuil								
B1. Croissance du PIB réel à moyenne historique moins un écart type en 2011-12-	35	36	37	36	37
B2. Solde primaire à moyenne historique moins un écart type en 2011-12 -	35	35	35	34	33
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi écart type	35	35	36	35	35
B4. Dépréciation nominale ponctuelle de 30% en 2011	35	42	38	34	33
B5. Augmentation de 10% du PIB des autres flux générateurs de dette en 2011	35	43	42	42	46
VAN de la dette/recettes²								
Scénario avec réformes	351	321	294	158	149	143	132	120
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire aux moyennes historiques	196	189	188	208	291
A2. Solde primaire revient au niveau de 2007 à partir de 2001	196	189	187	207	282
A3. Croissance du PIB inférieure en permanence ¹	196	185	179	179	229
B. Tests de seuil								
B1. Croissance du PIB réel à moyenne historique moins un écart type en 2011-12-	196	197	206	199	203
B2. Solde primaire à moyenne historique moins un écart type en 2011-12 -	196	192	194	185	182
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi écart type	196	194	200	192	192
B4. Dépréciation nominale ponctuelle de 30% en 2011	196	230	209	186	184
B5. Augmentation de 10% du PIB des autres flux générateurs de dette en 2011	196	238	233	232	251
Ratio service de la dette/recettes²								
Scénario avec réformes	16	11	9	8	8	8	9	9
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire aux moyennes historiques	10	10	10	13	20
A2. Solde primaire revient au niveau de 2007 à partir de 2001	10	10	10	12	19
A3. Croissance du PIB inférieure en permanence ¹	10	10	10	11	16
B. Tests de seuil								
B1. Croissance du PIB réel à moyenne historique moins un écart type en 2011-12-	10	10	10	13	15
B2. Solde primaire à moyenne historique moins un écart type en 2011-12 -	10	10	10	12	14
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi écart type	10	10	10	13	15
B4. Dépréciation nominale ponctuelle de 30% en 2011	10	13	12	13	14
B5. Augmentation de 10% du PIB des autres flux générateurs de dette en 2011	10	10	11	15	19

Sources : autorités togolaises; estimations et projections des services du FMI.

¹ On suppose que la croissance du PIB réel est réduite d'un point sur la période de projection.² Recettes à l'exclusion des dons.

Tableau 7. Togo — Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario avec réformes, 2006–27
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Projections											Moyenne 2013–27
	Effectif					Moyenne					2017	
	2006 historique ⁵	Écart type ⁵	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013–12	2017	2027	
Dette publique extérieure (nominale)	80,5		72,3	68,2	65,0	38,8	37,3	36,0	29,6	19,8	19,8	
dont : dette publique contractée ou garantie par l'État	80,5		72,3	68,2	65,0	38,8	37,3	36,0	29,6	19,8	19,8	
Variation de la dette extérieure	-4,3		-8,2	-4,1	-3,2	-26,2	-1,4	-1,4	-1,1	-0,8	-0,8	
Flux générateurs d'endettement net identifiés	-5,0		1,8	0,7	-0,3	-1,2	-0,5	-0,8	-1,0	-0,9	-0,9	
Déficit du solde des transactions courantes hors intérêts	5,2	4,7	5,6	6,0	5,9	5,5	5,2	4,9	4,3	4,1	4,1	4,3
Déficit de la balance des biens et des services	19,6		20,9	21,5	21,5	21,3	20,6	19,9	18,6	18,6	18,6	
Exportations	40,5		40,6	41,7	42,8	43,9	45,0	46,1	48,3	48,3	48,3	
Importations	60,1		61,5	63,2	64,3	65,2	65,6	66,0	66,9	66,9	66,9	
Transferts courants nets (négatif = entrée)	-14,7	-10,3	-15,9	-16,1	-16,2	-16,4	-15,9	-15,5	-14,7	-14,8	-14,7	
Autres flux du solde des trans. courantes (négatif = entrée nette)	0,3		0,7	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,4	0,2	0,2	
IDE net (négatif = entrée)	-3,4	-2,6	-2,5	-3,3	-4,0	-4,5	-4,5	-4,5	-4,5	-4,5	-4,5	
Dynamique endogène de la dette 1	-6,8		-1,4	-2,0	-2,2	-2,2	-1,2	-1,2	-0,8	-0,4	-0,4	
Contribution du taux d'intérêt nominal	0,9		0,8	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	
Contribution de la croissance du PIB réel	-1,5		-2,2	-2,4	-2,5	-2,4	-1,4	-1,4	-1,0	-0,7	-0,7	
Contribution des variations des prix et des taux de change	-6,1		
Residu ²	0,7		-10,0	-4,8	-2,9	-25,0	-0,9	-0,6	-0,1	0,1	0,1	
dont : financement exceptionnel	0,0		-6,3	0,0	0,0	-18,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
VAN de la dette extérieure 3	65,6		46,0	46,0	45,8	20,5	19,9	19,5	18,1	15,5	15,5	
En pourcentage des exportations	162,1		113,3	110,2	107,1	46,7	44,3	42,3	37,6	32,1	32,1	
VAN de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État	65,6		46,0	46,0	45,8	20,5	19,9	19,5	18,1	15,5	15,5	
En pourcentage des exportations	162,1		113,3	110,2	107,1	46,7	44,3	42,3	37,6	32,1	32,1	
Ratio service de la dette/exportations (%)	7,1		7,0	3,2	2,2	2,0	2,4	2,3	2,6	3,2	3,2	
Ratio service dette contractée ou garantie par État/exportations (%)	7,1		7,0	3,2	2,2	2,0	2,4	2,3	2,6	3,2	3,2	
Écart de financement brut total (milliards dollars É.U.)	0,1		0,3	0,1	0,2	0,2	-0,4	-0,4	-0,5	-0,7	-0,7	
Déficit courant hors intérêts qui stabilise le ratio de la dette	9,5		13,9	10,1	9,2	31,7	6,6	6,3	5,4	4,9	4,9	
Principales hypothèses macroéconomiques												
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	2,0	0,8	2,9	3,5	4,0	4,0	4,0	4,0	3,7	3,5	3,5	3,6
Déflateur du PIB en dollars É.U. (variation en pourcentage)	7,7	4,6	5,2	4,0	3,3	3,2	3,4	2,6	3,6	2,0	2,0	2,0
Taux d'intérêt effectif (%) 4	1,1	1,2	1,0	0,5	0,5	0,4	0,7	0,6	0,6	0,7	1,3	0,9
Croissance des exportations de B&S (en dollars É.U., en %)	5,1	9,4	8,7	10,5	10,3	10,0	10,2	9,3	9,8	5,6	5,6	6,0
Croissance des importations de B&S (en dollars É.U., en %)	9,9	8,4	11,9	10,6	9,4	8,8	8,1	7,5	9,2	5,6	5,6	5,8
Élément de don des nouveaux emprunts publics (en %)	34,1	34,1	34,1	34,1	34,1	34,1	34,1	34,1	34,1	34,1
<i>Pour mémoire:</i>												
PIB nominal (milliards dollars É.U.)	2,2		2,4	2,6	2,8	3,0	3,2	3,4	4,5	7,8	7,8	
Source : simulations des services du FMI.												

1/ Calculée selon la formule $[r - g - \rho(1+g)] / (1+g+p+g\rho)$ fois le ratio de la dette de la période précédente, avec r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel, et ρ = taux de croissance du déflateur du PIB en dollars É.U.

2/ Inclut le financement exceptionnel (variations des arriérés et allègements de dette) ; les variations des avoirs extérieurs bruts; les réévaluations; et (pour les projections uniquement) la contribution des variations des prix et des taux de change.

3/ Repose sur l'hypothèse que le VAN de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur nominale.

4/ Paiements d'intérêts de l'année en cours divisés par l'année de la dette de la période précédente.

5/ Les moyennes historiques et les écarts type sont en général calculés sur les dix dernières années, sous réserve de la disponibilité des données.

Tableau 8. Togo — Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette extérieure contractée et garantie par l'État
(Scénario avec réformes), 2007–27
(en pourcentage)

	Projections							
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2017	2027
Ratio VAN de la dette/PIB								
Scénario avec réformes	46	46	46	21	20	20	18	16
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables aux moyennes historiques en 2008-27 ¹	21	22	23	29	39
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2008-27 ²	23	22	22	23	23
B. Tests de seuil								
B1. Baisse de croissance du PIB réel d'un point par rapport à référence à partir de 2011	21	20	20	20	21
B2. Croissance exportations (valeur) à moyenne historique moins un écart type en 2011-12 ³	21	21	20	19	16
B3. Déflateur PIB en dollars ÉU à moyenne historique moins un écart type en 2011-12	21	23	25	24	20
B4. Flux nets non générateurs de dette à moyenne historique moins un écart type en 2011-12 ⁴	21	29	35	33	22
B5. Combinaison de B1-B4 en utilisant des chocs d'un demi écart type	22	26	31	29	24
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30% en 2011 par rapport à référence ⁵	21	28	26	23	22
VAN de la dette/exportations								
Scénario avec réformes	113	110	107	47	44	42	38	32
A. Scénarios de rechange								
A1. Variables principales à leurs moyennes historiques en 2008-27 ¹	47	48	49	61	81
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2008-27 ²	52	50	48	47	48
B. Tests de seuil								
B1. Baisse de croissance du PIB réel d'un point par rapport à référence à partir de 2011	47	45	43	41	43
B2. Croissance exportations (valeur) à moyenne historique moins un écart type en 2011-12 ³	49	54	61	54	46
B3. Déflateur PIB en dollars ÉU à moyenne historique moins un écart type en 2011-12	49	46	44	39	33
B4. Flux nets non générateurs de dette à moyenne historique moins un écart type en 2011-12 ⁴	49	63	77	68	46
B5. Combinaison de B1-B4 en utilisant des chocs d'un demi écart type	50	60	70	63	52
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30% en 2011 par rapport à référence ⁵	49	75	72	63	44
Ratio service de la dette/exportations								
Scénario avec réformes	7	3	2	2	2	2	3	3
A. Scénarios de rechange								
A1. Variables principales à leurs moyennes historiques en 2008-27 ¹	2	3	3	3	6
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2008-27 ²	3	3	3	3	4
B. Tests de seuil								
B1. Baisse de croissance du PIB réel d'un point par rapport à référence à partir de 2011	2	2	2	3	4
B2. Croissance exportations (valeur) à moyenne historique moins un écart type en 2011-12 ³	2	3	4	4	4
B3. Déflateur PIB en dollars ÉU à moyenne historique moins un écart type en 2011-12	2	3	3	3	3
B4. Flux nets non générateurs de dette à moyenne historique moins un écart type en 2011-12 ⁴	2	3	3	3	4
B5. Combinaison de B1-B4 en utilisant des chocs d'un demi écart type	2	3	4	4	5
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30% en 2011 par rapport à référence ⁵	3	3	4	3	4
<i>Memorandum item:</i>								
Grant element assumed on residual financing (i.e., financing required above baseline) ⁶	32	32	32	32	32	32	32	32

Source : projections et simulations des services du FMI.

1/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, la croissance du déflateur du PIB (en dollars É.U.), le solde des transactions courantes hors intérêts en pourcentage du PIB, et les flux non créateurs d'endettement.

2/ On suppose le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts plus élevé de 2 points de pourcentage que dans le scénario de référence., avec des périodes de grâce et des échéances identiques à celles du scénario de référence.

3/ On suppose que les valeurs des exportations demeurent définitivement au niveau inférieur, mais que le solde des transactions courantes revient à son niveau du scénario de référence en pourcentage du PIB après le choc (ce qui suppose implicitement un ajustement compensatoire du niveau des importations).

4/ Comprend les transferts officiels et privés et l'IDE.

5/ La dépréciation est définie comme le pourcentage de baisse du taux dollar/monnaie locale, qui ne peut dépasser 100 %.

6/ S'applique à tous les scénarios de résistance sauf A2 (financement moins favorable) où les conditions de tous les emprunts nouveaux sont celles précisées à la note 2.



INTERNATIONAL MONETARY FUND

*Public Information Notice*EXTERNAL
RELATIONS
DEPARTMENT

Note d'information au public (NIP) n° 07/67
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 13 juin 2007

Fonds monétaire international
700 19th Street, NW
Washington, D. C. 20431 USA

Le FMI conclut les consultations de 2007 au titre de l'article IV avec le Togo

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu, le [8 juin 2007], les consultations au titre de l'article IV avec le Togo¹.

Contexte général

1. Le Togo est confronté à des défis majeurs pour son développement, après 25 années de marasme économique. La longue crise politique que le pays a traversée et la suspension de l'appui des donateurs ont mis à rude épreuve l'économie, l'infrastructure et les institutions togolaises. Les secteurs d'exportation traditionnels ont été érodés par l'évolution défavorable des termes de l'échange, l'appréciation du taux de change en termes réels et la mauvaise gestion des entreprises publiques. Les problèmes de gouvernance et les difficultés du secteur bancaire ont inhibé l'investissement privé. Les déficiences de la gestion budgétaire ont entraîné l'accumulation rapide de la dette et des arriérés, ce qui a porté la dette aux niveaux insoutenables où elle se situe à l'heure actuelle.

2. Au cours des 12 derniers mois, le Togo a engagé d'importantes réformes politiques et économiques. L'un des principaux objectifs est de mettre un terme à la crise sociopolitique par la tenue des premières élections libres et transparentes depuis des décennies, qui sont aussi considérées comme déterminantes pour la reprise de l'appui des bailleurs de fonds. Les autorités ont entrepris d'importantes réformes économiques, en prenant notamment des mesures pour accroître le respect de l'orthodoxie budgétaire. Les politiques économiques sont suivies dans le cadre d'un

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, en général tous les ans, à des consultations bilatérales avec ses États membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et de la politique économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui est soumis à l'examen du Conseil d'administration. À l'issue de cet examen, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays.

programme de référence de neuf mois qui devrait ouvrir la voie à un accord FRPC, et à terme, à l'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE et de l'IADM.

3. Une modeste reprise économique s'est amorcée, après l'effondrement de 2005. Selon les estimations, la croissance du PIB réel a été de 2 % en 2006, l'amélioration du climat politique et le dynamisme des services liés au commerce ayant compensé l'effet de freinage que la crise de la filière coton et les délestages quotidiens des fournitures d'électricité ont eu sur la croissance. Le déficit extérieur courant s'est légèrement creusé, dénotant l'impact du renchérissement du pétrole et la baisse des exportations de coton. L'appréciation de l'euro (et donc du franc CFA) par rapport au dollar EU et l'évolution défavorables des termes de l'échange ont affaibli la compétitivité extérieure du Togo ces dernières années. Malgré des entrées massives de liquidité, l'inflation a été maîtrisée. L'expansion de la masse monétaire au sens large a été de 22 % en 2006, le climat politique plus apaisé ayant suscité une poussée des envois de fonds et des entrées de capitaux liées au commerce. Si ces entrées ont permis de doper les avoirs extérieurs nets du système bancaire, ils se sont pas traduits par un accroissement du crédit intérieur. Ils n'ont pas eu non plus d'effet tangible sur les prix intérieurs. L'inflation est tombée à 2¼ % en glissement annuel en février 2007, l'augmentation des prix des denrées alimentaires ayant été contenue par l'amélioration des conditions de l'offre de produits agricoles dans les pays voisins.

4. La politique budgétaire s'est considérablement améliorée au second semestre 2006. La mobilisation des recettes s'est affermie, sous l'effet des récentes réformes de l'administration, du recouvrement des arriérés fiscaux et d'un transfert de bénéfices exceptionnel de la BCEAO. Les autorités ont renforcé le contrôle des dépenses au second semestre 2006 en réduisant les opérations extrabudgétaires. Le produit de l'émission obligataire effectuée sur le marché régional en février 2006 a été affecté pour l'essentiel à l'amélioration de l'infrastructure et à la réduction des arriérés de paiement vis-à-vis des fonctionnaires et des producteurs de coton. Le déficit du budget intérieur primaire pour 2006 a été limité à 1 % du PIB et les arriérés de paiement intérieurs ont diminué pour la première fois depuis plusieurs années. Les arriérés de paiement extérieurs ont continué à s'accumuler, dénotant le niveau excessivement élevé de la dette publique du Togo (environ 103 % du PIB). Le budget 2007 vise à affermir la stabilité macroéconomique en année électorale, en ramenant le déficit du budget primaire à ½ % du PIB. L'ajustement proviendra d'une forte réduction des dépenses discrétionnaires, épaulée par les réformes destinées à réduire au minimum le recours à des procédures de dépenses exceptionnelles. Les crédits alloués à la santé, à l'éducation et à l'infrastructure publique resteront globalement inchangés.

5. Les autorités ont entrepris d'importantes réformes structurelles, en prenant notamment des dispositions pour renforcer la gouvernance budgétaire. Les réformes de l'administration des recettes publiques ont démarré à la mi-2006 avec le remplacement des directeurs des impôts et des douanes, et la clôture des comptes bancaires servant à réorienter les recettes vers des opérations extrabudgétaires. Ceci a été suivi par la mise en place de programme d'audits internes et externes à la direction des impôts et par des mesures destinées à installer des logiciels performants à la direction des douanes. Contrairement aux années précédentes, les engagements de dépenses et les ordres de paiements du budget 2006 ont été clos avant le 31 décembre, ce qui

favorisera le contrôle des dépenses en 2007. Un récent audit a validé la dette et les arriérés intérieurs publics représentant environ 21 % du PIB à fin 2005. Les audits de la société cotonnière publique, la SOTOCO sont en cours et le gouvernement a poursuivi le remboursement des arriérés de la SOTOCO envers les producteurs de coton.

6. Malgré des injections répétées de liquidité, plusieurs grandes banques restent fragile et représentent un risque pour la stabilité macroéconomique. Les banques togolaises présentent le ratio de prêts improductifs le plus élevé de la zone UEMOA, qui est surtout révélateur des prêts accordés par le passé à des entreprises déficitaires des secteurs du coton et des phosphates. Bien que l'État togolais ait pris en charge certains prêts improductifs, plusieurs banques restent fortement sous-capitalisées et une banque a été en proie à des problèmes de trésorerie. Les autorités ont récemment renforcé le suivi de la liquidité bancaire et mis au point une stratégie de renforcement et de restructuration des banques en difficultés, en collaboration avec la Commission bancaire de l'UMOA et l'assistance technique du FMI.

Évaluation par le Conseil d'administration

Les administrateurs saluent les réformes politiques et économiques récemment mises en œuvre par le Togo : elles constituent une étape importante permettant de rompre avec le passé. De l'avis des administrateurs, la formation du gouvernement d'unité nationale et les progrès accomplis dans l'organisation d'élections législatives libres ont contribué à rétablir la confiance dans l'économie et à soutenir la reprise économique naissante.

Les administrateurs se sont félicités des bons résultats obtenus par le Togo dans le cadre du programme de référence. Ils ont loué les progrès accomplis dans le retour à la rigueur budgétaire et le renforcement de la gouvernance, notamment au regard des réformes entreprises pour renforcer les administrations fiscale et douanière et améliorer le contrôle des dépenses. Les administrateurs ont pris note également des audits de la dette intérieure et de la société cotonnière publique. Ils ont encouragé les autorités à agir de manière à éviter les retards et à respecter, dans le cadre du programme de référence, les repères structurels qui tardent à l'être.

Les administrateurs ont fait remarquer toutefois que les risques de dégradation des perspectives économiques restaient importants. Parmi ces risques figurent notamment de possibles perturbations du processus électoral, les faiblesses du secteur financier (susceptibles d'avoir aussi des répercussions néfastes à l'échelle régionale) et l'aggravation des problèmes d'approvisionnement énergétique.

Les administrateurs ont souligné qu'il importait d'endiguer les pressions qui s'exercent sur le budget durant la période préélectorale. Ils ont remarqué que les difficultés du secteur de l'énergie, de la filière du coton et du système bancaire pourraient créer des pressions supplémentaires. Pour atténuer les risques de dépassement de dépenses ou ceux liés à d'éventuels déficits des appuis extérieurs, les administrateurs ont encouragé les autorités à renforcer le contrôle des dépenses, à améliorer le suivi de l'exécution budgétaire et à surseoir aux dépenses non prioritaires dans la mesure du possible.

Les administrateurs ont insisté sur la nécessité de progresser vers la viabilité des finances publiques et de la dette. La poursuite des réformes visant à renforcer l'orthodoxie budgétaire sera déterminante pour accroître la mobilisation des recettes et assurer la réaffectation des crédits budgétaires en faveur de la santé, de l'éducation et de l'infrastructure. Un renforcement progressif du solde budgétaire primaire, de pair avec un allègement complet de la dette au titre des initiatives PPTTE et IADM, contribuerait à ramener la dette à des niveaux soutenables et à prévenir l'accumulation de nouveaux arriérés. Les administrateurs ont noté que la réalisation de progrès vers les OMD est tributaire d'une forte augmentation de l'aide extérieure par rapport à son modeste niveau actuel. L'amélioration de la gestion des dépenses publiques est considérée comme une importante condition préalable à l'accroissement des flux d'aide.

Les administrateurs ont jugé que l'appartenance du Togo à l'union monétaire de l'UEMOA constitue un important point d'ancrage pour la stabilité du pays. Ils se sont dits toutefois préoccupés par la perte de compétitivité extérieure du Togo durant les vingt dernières années, due principalement aux lacunes existant en matière de gouvernance, à la détérioration de l'infrastructure, aux chocs des termes de l'échange et — plus récemment — à l'appréciation du taux de change réel. Compte tenu du niveau relativement bas des salaires togolais, toutefois, les administrateurs estiment que peu d'éléments attestent d'une surévaluation prononcée du taux de change. Les administrateurs ont insisté néanmoins sur la nécessité d'améliorer la compétitivité extérieure, afin de stimuler la croissance économique et contenir le creusement du déficit extérieur courant. La politique économique devrait viser avant tout à accélérer le rythme de progression de la productivité, ce qui nécessitera une amélioration du climat de l'investissement grâce à la mise en œuvre de réformes structurelles, la réalisation d'investissements dans l'infrastructure et l'amélioration de la discipline budgétaire.

Selon les administrateurs, le grand défi à moyen terme du Togo est de relancer et maintenir la croissance économique après un quart de siècle de déclin. Ils ont fait remarquer que la fin de la longue crise politique et la reprise de la coopération avec les bailleurs de fonds seront déterminantes pour la relance de la croissance. La réforme des entreprises publiques des secteurs du coton et des phosphates constitue un défi supplémentaire, ainsi que les politiques visant à accroître la diversité et la productivité dans l'agriculture. Les administrateurs ont encouragé les autorités à œuvrer avec les partenaires régionaux et les bailleurs de fonds à la résolution des problèmes de pénurie d'énergie, qui freinent de plus en plus l'activité économique. Ils ont insisté aussi sur la nécessité de développer le secteur financier, principalement en restructurant les banques en difficulté, et d'améliorer le climat des affaires, notamment par l'amélioration de la gouvernance.

Les administrateurs ont insisté sur la nécessité de renforcer et restructurer plusieurs banques commerciales sous-capitalisées, dont les problèmes financiers — à commencer par un niveau de créances improductives encore élevé — font peser un risque substantiel sur la stabilité économique et entravent le développement du secteur privé. À ce sujet, ils ont été encouragés par l'engagement des autorités à appliquer les recommandations de la Commission bancaire de l'UEMOA et de l'assistance technique du FMI. Les administrateurs, par ailleurs, ont encouragé les autorités à suivre

attentivement la poussée actuelle de l'expansion monétaire et à envisager des mesures correctrices si cette situation devait relancer l'inflation ou engendrer des pratiques de prêts hasardeuses.

Les administrateurs ont noté qu'une mise en œuvre satisfaisante du programme de référence pourrait créer les conditions propices à l'examen d'un accord FRPC plus tard dans l'année, sur la base d'un programme économique à moyen terme arrêté d'un commun accord et conforme au document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP-I). Ils ont toutefois souligné que, pour cela, le Togo devra s'accorder avec ses créanciers officiels, y compris la Banque mondiale, sur un mécanisme permettant d'apurer ses importants arriérés de paiements extérieurs.

Les administrateurs ont remarqué que la longue crise politique et la suspension de l'appui des donateurs ont affaibli les capacités institutionnelles du Togo et souligné l'importance d'un renforcement de l'assistance technique, notamment dans le domaine des finances publiques et des statistiques économiques.

Les notes d'information au public (NIP) s'inscrivent dans le cadre des efforts que déploie le FMI pour promouvoir la transparence de ses prises de position et de son analyse de l'évolution et des politiques économiques. Les NIP sont diffusées avec le consentement des pays concernés, à l'issue de l'examen par le Conseil d'administration des rapports sur les consultations au titre de l'article IV avec les pays, la surveillance de l'évolution économique à l'échelle régionale, le suivi post-programme et les évaluations *a posteriori* des programmes mis en œuvre par les pays membres qui font intervenir un engagement à plus long terme. Les NIP sont aussi diffusées à l'issue de l'examen des questions de politique générale par le Conseil d'administration, sauf si le Conseil en décide autrement.

Togo — Principaux indicateurs économiques

	2003	2004	2005	2006	2007
		Effect.		Est.	Proj. ¹
(variation en pourcentage, sauf indication contraire)					
Revenu national, prix et taux de change					
PIB réel	5,2	2,3	1,2	2,0	2,9
PIB réel par habitant	2,4	-0,3	-1,3	-0,5	0,4
Déflateur du PIB	-9,9	2,8	7,4	2,1	2,0
Indice des prix à la consommation (moy. annuelle)	-0,9	0,4	6,8	2,2	3,2
PIB (milliards de francs CFA)	972,7	1023,3	1112,7	1158,8	1216,3
Taux de change francs CFA/dollar EU (moy. annuelle)	580,1	527,5	527,0	524,4	...
Taux de change effectif réel (moyenne annuelle)	3,7	1,1	2,5	-1,4	...
Termes de l'échange (détérioration -)	3,7	-12,2	-3,6	-2,9	...
Situation monétaire					
Avoirs extérieurs nets ²	0,6	27,0	-2,8	19,2	0,0
Crédit à l'État ²	-7,4	-3,6	-1,2	-0,7	6,5
Crédit au secteur non public ²	16,1	2,8	6,6	0,4	2,5
Masse monétaire large (M2)	11,4	18,3	1,4	22,1	9,0
Vitesse de circ. de la monnaie (PIB/M2 fin de période)	3,6	3,2	3,5	3,0	2,8
(pourcentage du PIB, sauf indication contraire)					
Investissement intérieur brut	10,8	11,1	11,8	13,0	13,7
Public	1,1	1,5	2,8	3,6	3,6
Non public	9,8	9,5	9,1	9,4	10,1
Épargne intérieure brute	6,6	8,1	6,5	7,0	7,3
Publique	3,5	2,5	0,3	0,8	1,1
Non publique	3,1	5,6	6,2	6,2	6,3
Recettes totales et dons	17,6	17,5	16,9	18,3	19,0
Recettes	17,0	16,8	15,7	16,9	16,5
Dépenses totales et prêts nets	15,1	16,6	19,3	21,1	21,6
Dépenses primaires intérieures	12,5	13,6	16,2	18,0	16,9
Solde global (base ordonnancements)	2,4	1,0	-2,4	-2,8	-2,5
Solde primaire ³	4,5	3,2	-0,5	-1,1	-0,4
Variation des arriérés intérieurs	0,3	0,5	1,9	-0,4	0,0
Solde extérieur courant	-4,2	-3,0	-5,3	-6,0	-6,4
Exportations (biens et services)	43,3	41,2	40,3	40,5	40,6
Importations (biens et services)	57,3	56,2	57,2	60,1	61,5
Dette extérieure publique	93,3	86,2	80,8	80,5	...
<i>dont</i> : arriérés	25,7	24,3	25,8	25,6	...
Service de la dette ext. publique (% des exportations)	13,9	12,3	7,5	7,2	7,3
Réserves internationales brutes (mois d'importations)	2,3	3,6	2,0	3,2	2,9

Sources : autorités togolaises; estimations et projections des services du FMI.

¹ Projection reflétant les objectifs du programme et le budget 2007. en partant de l'hypothèse du rééchelonnement et de l'allègement des arriérés de paiements extérieurs.

² Pourcentage de la masse monétaire large en début de période.

³ Recettes moins dépenses, hors dons, paiements d'intérêts et dépenses financées sur ressources extérieures.

Déclaration de M. Rutayisire sur le Togo
Réunion du Conseil d'administration 07/48
8 juin 2007

Permettez-moi d'emblée d'exprimer les remerciements de mes autorités togolaises au Conseil d'administration, à la direction et aux services pour leur précieux soutien et leurs conseils depuis qu'elles se sont lancées dans la mise en œuvre du programme de référence actuellement en cours. Je souhaite aussi au nom de mes autorités remercier les services des échanges fructueux qui ont eu lieu lors des récentes discussions dans le cadre des consultations de 2007 au titre de l'article IV et de la revue du programme de référence ainsi que des dossiers très utiles qui documentent avec exactitude l'évolution et les résultats économiques du Togo.

Depuis 2006, dans le cadre du programme de référence, mes autorités ont engagé des réformes macroéconomiques et structurelles destinées à rétablir la stabilité macroéconomique et à obtenir une croissance soutenue afin de faire reculer la pauvreté et d'atteindre les ODM. En dépit d'un climat économique défavorable imputable notamment à l'augmentation des prix du pétrole et à la situation difficile des secteurs de l'énergie et du coton, mes autorités togolaises n'ont pas relâché la mise en œuvre du programme de référence et, comme le montre le rapport des services, ont satisfait à tous les critères de réalisation.

Après le marasme de 2005, le PIB réel a atteint 2 % en 2006. L'inflation s'est aussi significativement contractée alors que l'indice des prix à la consommation chutait de 6,8 % en 2005 à 2,2 % en 2006.

Les résultats budgétaires ont été solides. Les recettes ont dépassé l'objectif de la fin de 2006 grâce aux réformes de l'administration fiscale et douanière et au recouvrement substantiel d'arriérés fiscaux; le contrôle des dépenses a été resserré moyennant la réduction des opérations budgétaires. Le déficit primaire intérieur a pu ainsi être contenu à 1 % du PIB, en-deçà de l'objectif du programme de 1,75 % et les arriérés intérieurs ont été réduits pour la première fois depuis des années. Tous les repères structurels du programme de référence jusqu'en février ont été atteints. Pour bien maîtriser les dépenses en 2007, tous les engagements de dépenses et autorisations de paiement dans le cadre du budget de 2006 ont été clos avant le 31 décembre 2006. En février 2007, les autorités ont adopté un décret portant création de programmes d'audit interne et externe dans le département fiscal. Les principes d'une stratégie d'apurement des arriérés qui s'appuie sur un projet d'audit ont été abordés avec la mission du FMI. Le rapport d'audit financier préliminaire de la SOTOCO a également été publié. Les autorités sont en train de mettre en œuvre de nouvelles réformes, y compris des audits fiscaux et l'informatisation des douanes afin d'accroître le recouvrement des recettes.

S'agissant du secteur extérieur, les réserves de change brutes ont progressé de 2 mois d'importations en 2005 à 3,2 mois. Toutefois, les effets néfastes de l'augmentation des prix du

pétrole et du fléchissement des exportations de coton ont creusé le déficit des transactions courantes à 6 % du PIB.

Au plan politique, mes autorités ont aussi réalisé d'importants progrès dans l'établissement d'institutions de gouvernance et dans la démocratisation. En août 2006, un accord politique global réunissant les principaux partis politiques a été signé et a été suivi par la formation d'un gouvernement d'unité nationale en septembre 2006. Des élections législatives libres et justes seront organisées avant la fin de 2007 par une commission électorale nationale indépendante créée en octobre 2006.

Malgré ces résultats, les autorités ont encore d'importants défis à relever pour relancer la croissance économique, réduire les déséquilibres extérieurs et éradiquer la pauvreté après plus de deux décennies de déclin. Pour surmonter ces défis, et en tenant compte des résultats obtenus dans le cadre du programme de référence et de leur ferme résolution à mener des politiques et des réformes saines, mes autorités togolaises sollicitent un accord FRPC pour leur permettre de mobiliser davantage l'aide des donateurs et un allègement de la dette.

Programme pour 2007

La croissance du PIB réel est projetée à 3 % pour 2007, tirée principalement par des investissements publics plus élevés, un accroissement de la production cotonnière et la croissance toujours solide des services liés au commerce régional. La croissance économique doit être plus élevée et soutenable pour faire durablement reculer la pauvreté. C'est pourquoi les autorités sont en train d'élaborer une stratégie de réforme exhaustive reposant sur un DSRP intérimaire. Cette stratégie de réforme couvre i) la gouvernance politique et économique, notamment les réformes politiques et juridiques et des mesures destinées à renforcer les finances publiques et l'exécution du budget; ii) des réformes structurelles assorties de mesures pour améliorer le climat des affaires, restructurer les entreprises d'État, accroître la productivité agricole, étendre l'infrastructure et développer le secteur financier et iii) des réformes sociales comprenant un accès plus large à l'éducation, à la santé et à l'eau propre.

Politique et réforme budgétaire

Mes autorités togolaises restent déterminées à assurer la discipline budgétaire et la qualité des processus budgétaires. Pour appuyer l'augmentation du recouvrement des recettes, elles prévoient un large éventail de réformes administratives destinées à renforcer l'administration fiscale et à minimiser les risques budgétaires. Cette réforme fait intervenir l'informatisation, l'amélioration des procédures d'audit et la simplification des procédures pour les contribuables. Pour rétablir la confiance des fournisseurs locaux, les autorités entendent éviter de nouveaux arriérés et mettre au point une stratégie de remboursement pour les arriérés passés à la suite du récent audit. Elles envisagent aussi un ajustement budgétaire intérieur progressif basé sur une augmentation graduelle des recettes et sur une réaffectation des dépenses aux

domaines prioritaires, à savoir l'infrastructure publique, l'éducation et la santé. Eu égard au lourd fardeau de la dette publique, les autorités lancent un appel à l'aide extérieure et à un allègement complet de la dette afin de satisfaire aux besoins de dépenses dans le contexte de la viabilité du budget et de la dette. Le manque de soutien extérieur pendant plus d'une décennie a nettement affaibli la capacité institutionnelle et humaine du pays et a érodé son infrastructure physique dont la modernisation exige un soutien financier substantiel qui s'ajoute à l'effort d'ajustement budgétaire intérieur.

Politique monétaire et réforme du secteur bancaire

Le régime de change actuel a été favorable à l'économie avec des avantages importants s'agissant de l'inflation et de l'accès aux marchés régionaux. Le secteur bancaire togolais reste fragile. Les autorités sont conscientes que cette situation pourrait compromettre la stabilité macroéconomique. Dans le cadre de leurs efforts pour renforcer le secteur, les autorités ont considérablement réduit le ratio de prêts non productifs de 42 à 28 %. La commission bancaire régionale a formulé toute une série de recommandations en vue de renforcer les efforts des autorités pour remédier aux problèmes que connaissent les banques togolaises. Des progrès importants ont été accomplis dans la mise en œuvre de nombre des mesures de la Commission et les autorités sont fermement décidées à poursuivre le renforcement de la gouvernance et de la situation financière des banques.

Réformes structurelles et compétitivité

Les autorités entendent réaliser de nouveaux progrès dans les réformes structurelles dans le but de doper la croissance et de relancer la compétitivité extérieure de l'économie. À cet égard, les autorités entendent améliorer le climat des affaires de manière plus globale, notamment en consolidant la gouvernance et en simplifiant la réglementation en vue d'attirer les investissements directs étrangers. Elles vont aussi accélérer les réformes des entreprises d'État avec l'apurement des arriérés aux producteurs de coton et l'audit de la SOTOCO; elles vont aussi rechercher un solide investisseur stratégique pour le secteur du phosphate. Dans le cadre de leurs efforts en vue de remédier aux problèmes du secteur de l'énergie, les autorités prévoient de travailler avec les partenaires régionaux et les investisseurs privés pour alléger les principales contraintes. Pour optimiser l'intermédiation financière et abaisser les taux d'intérêt, les autorités entendent restructurer et privatiser les banques d'État, développer le micro-crédit pour améliorer l'accès aux services financiers pour les PME et les ménages et accroître la liquidité et la profondeur des marchés des titres primaire et secondaire. De nouvelles mesures seront aussi entreprises pour améliorer l'environnement juridique et la capacité des banques à recouvrer les garanties de crédit.

Pour ce qui est du besoin urgent de remettre à niveau la capacité statistique du pays, mes autorités togolaises sollicitent une assistance technique auprès du FMI dans les domaines de la

balance des paiements et de la comptabilité nationale ainsi que des données monétaires et budgétaires.

Conclusion

Mes autorités sont tout à fait d'accord avec l'analyse de la viabilité de la dette des services qui fait état du surendettement du Togo et met en exergue la nécessité d'une assistance extérieure accrue associée aux avantages de l'Initiative PPTE et de l'IADM.

Mes autorités togolaises restent déterminées à poursuivre sans fléchir la mise en œuvre de bonnes politiques. Elles seraient reconnaissantes une fois encore aux administrateurs d'appuyer leur demande d'un accord FRPC afin d'étayer leurs efforts vers l'allègement de la pauvreté et la réalisation des ODM.